

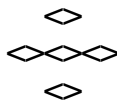
ESPRIT CRITIQUE ET ENGAGEMENT

EDUCATION A LA LIBERTÉ

*«Le but de l'instruction
n'est pas de faire admirer aux hommes une législation toute faite,
mais de les rendre capables de l'apprécier et de la corriger.
Il ne s'agit pas de soumettre chaque génération
aux opinions comme à la volonté de celle qui la précède,
mais de les éclairer de plus en plus,
afin que chacun devienne de plus en plus digne de se gouverner par sa propre raison»
Condorcet (1743-1794)*

On aimerait bien que les jeunes, nos enfants, fassent preuve d'esprit critique ; qu'ils ne prennent pas pour argent comptant tout ce qu'on leur raconte, tout ce qu'ils voient à la télévision. Mais on voudrait aussi qu'ils ne donnent pas dans la critique systématique ; qu'ils sachent s'arrêter quand il le faut, surtout - peut-être - quand on n'est pas d'accord avec eux. De la même manière, il nous arrive souvent de nous désoler de voir les jeunes «scotchés» devant la télévision et boudier les activités sportives et culturelles de la commune ou du quartier. Certes, ils se mobilisent volontiers pour participer à un groupe de rock dans un improbable hangar désaffecté. Mais est-ce bien raisonnable ?...

Qui peut prétendre que ce genre de réflexion ne l'a jamais effleuré ? C'est dire que la question de la formation de l'esprit critique et de l'engagement, chez les jeunes notamment, mais également d'une manière générale, n'est pas aussi simple qu'il peut y paraître. Elle interpelle autant les adultes que les jeunes. Cette question fleurit bon l'injonction paradoxale : sois libre ! Mieux même : je vais te dire quels engagements valent la peine. Elle conduit, finalement, à se demander quelle jeunesse nous voulons, -et quelle société.



1. Esprit critique ?

Dans esprit critique il y a *esprit* et *critique*. Esprit : cela connote quelque chose de léger, de libre, d'aérien. L'esprit opposé à la lettre. Critique : l'esprit fait retour critique sur sa propre activité, sur ses représentations, ses assertions. C'est donc la réflexivité.

L'esprit critique requiert et développe tout à la fois le discernement, le jugement. Il se garde des préjugés et des pressions. Il refuse l'argument d'autorité pour n'admettre que l'autorité des arguments. L'esprit critique s'exerce au vu et au su de tous. Il aime la com-

pagnie. Il est public et se soumet au principe du contradictoire. Il suppose un *espace public de discussion*, qu'il conforte en retour.

L'esprit critique pose les problèmes, les traque, les déniche. Il diagnostique les situations, propose des hypothèses explicatives, les soumet au feu de la ...critique, qui les rejettera peut-être. Il n'a pas peur de l'erreur. Il la pointe pour la corriger, augmentant ainsi l'étendue de son savoir, mais tout en admettant et acceptant qu'il reste encore de vastes espaces de non-savoir. Mais que ceux-ci numérotent leurs abattis... L'esprit critique se méfie des évidences, des opinions communes, des modes intellectuelles, des idées qui tiennent le haut du pavé. Il subvertit les évidences. Il est sceptique dans le bon sens du terme, c'est-à-dire sans scepticisme de principe. Il refuse la critique systématique, destructrice, nihiliste, qui conduit à l'idée que rien ne vaut la peine. L'esprit critique rejette le choix trop simple entre vérité absolue et pas de vérité du tout pour faire sa place à la vérité relative, probable, quasi certaine. Certitude provisoire, puisqu'un jour elle sera falsifiée.

L'esprit critique se méfie des choses simples, trop simples. Il préfère le complexe. Il contextualise, relativise. Il resitue les choses dans l'espace et le temps. Il se met à la place de l'Autre, de la pluralité des Autres, recoupe leurs points de vue, essaie de faire advenir des consensus par recoupement, des accommodements raisonnables. Il multiplie les approches. Il veut comprendre. Comprendre pour agir. Il est constructif.

L'esprit critique s'exerce d'abord sur lui-même. Il se méfie de lui-même. Il pratique le libre examen et s'honore de faire preuve de probité intellectuelle.

Mais, par dessus tout, l'esprit critique est une démarche. Il est sans pitié avec les idées, il leur «secoue les puces», mais il n'est pas indifférent, abstentionniste ou marginal par principe. L'esprit critique sait ce qu'il veut, mais il veut aussi ce qu'il sait.

2. Engagement ?

Comprendre pour agir, disions-nous il y a un instant à propos de l'esprit critique. L'engagement s'oppose au retrait et à l'indifférence. On s'engage parce qu'on se sent concerné par quelque chose. Pour peser sur un certain état de choses, sur une situation. Parce que donc on refuse la fatalité. Cela se traduira par des actes, sinon il n'y pas vraiment engagement. L'engagement est donc tourné vers l'extérieur et vers les autres.

Il est tourné vers le passé. S'engager, en effet, c'est en général «prendre un train en marche». Beaucoup de gens, et éventuellement même des générations, ont agi, avancé, fixé des usages, des procédures de concertation, dégagé une culture, défini un projet d'avenir. Il faut assumer tout cela. S'engager, c'est donc engrener sa vie à d'autres vies. A des vies passées.

A des vies futures aussi. Sur la base d'un héritage assumé, on va s'engager dans un réseau complexe d'actions et d'interactions. On va coopérer, chercher ensemble des solutions. Ici, il faut compter avec le nombre et la diversité des propositions et des projets en présence. L'épaisseur du collectif impose alors ses lois. Le poids des contraintes aura aussi sa part. Sans oublier les circonstances. Cela fait beaucoup d'incertitudes. Mais s'engager, c'est aussi assumer tout cela. L'assumer, mais aussi l'infléchir, l'enrichir, le bousculer, le tordre, le défier, dans et par la concertation, dans et par l'action. Par le verbe et par les oeuvres. Où l'on voit que l'esprit critique est engagé dans l'engagement.

L'engagement, donc, nous dépasse, nous déborde et nous excède de toutes les manières possibles : dans l'espace et dans le temps. Mais, en même temps, c'est un formidable facteur d'unité et de cohérence de la personne, de personnalisation, de construction identitaire. S'engager, épouser une cause, donner de sa personne, prendre des responsabilités, c'est non seulement imprimer un style à sa vie, mais c'est aussi lui donner un sens.

Mais attention : il y a engagement et engagement ! Mettra-t-on sur le même plan l'engagement dans les EEDF et l'engagement dans les jeunesses hitlériennes ? Il faut poser la question de la valeur des causes pour lesquelles on s'engage.

<>

C'est mieux, bien sûr, si esprit critique et engagement vont de pair. Si l'esprit critique conduit à l'engagement. Si l'engagement n'annihile pas l'esprit critique, mais, au contraire, l'entretient et le relance. Ces deux-là sont plus beaux, plus grands et plus forts s'ils fonctionnent en boucle.

Mais cette boucle est problématique car si la visée de l'esprit critique (*theoria*) est la vérité, celle de l'engagement (*praxis*) est la justice, le bien commun ou l'efficacité ou même encore le désir de domination. Autant on peut imaginer de poursuivre indéfiniment la recherche de la vérité, -jusqu'au doute hyperbolique cartésien, -autant l'engagement n'attend pas. Ce n'est pas à dire que dans l'action il ne faut douter de rien, mais que nous sommes là, plutôt, dans le domaine du vraisemblable. Nos décisions et nos actions s'inscrivent dans une rationalité limitée eu égard à l'incapacité dans laquelle nous sommes de maîtriser l'ensemble des paramètres de l'expérience. Si l'esprit critique est ordonné au rationnel, l'engagement, lui, l'est au raisonnable.

Quoi qu'il en soit, un individu capable de penser par lui-même, de juger, de décider ; un individu qui épouse des causes justes et qui fait avancer la société est un individu libre. Esprit critique et engagement sont une éducation à la liberté.

Des grands exemples d'esprit critique et d'engagement conjoints : Socrate, Voltaire, Condorcet, Hugo, Jaurès, Sartre¹.

3. Des grandes questions :

- Qu'est-ce que les Lumières ? Quelle est leur actualité ?
- Les inégalités, l'exclusion
- Les valeurs laïques et républicaines
- Laïcité $\diamond$ tolérance
- Etre républicain aujourd'hui
- La nation
- Modernité $\diamond$ tradition
- Universel $\diamond$ singulier
- Des valeurs universelles ?

¹ Montaigne, Descartes et Edgar Morin me viennent aussi à l'esprit, mais j'ai le sentiment qu'en ce qui les concerne la boucle est moins récursive que pour les autres, c'est-à-dire que l'esprit critique est très largement prédominant. La même remarque vaudrait pour Saint Vincent de Paul, mais lui, à l'inverse, «penche» du côté» de l'engagement.

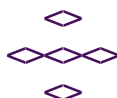
- L'action humanitaire/le devoir d'ingérence
- National $\Leftrightarrow$ local
- Individu et société
- La famille
- L'autorité
- ...

4. Des chemins de l'esprit critique :

- La maîtrise de la langue française/la maîtrise de l'oral
- L'ouverture européenne et internationale
- L'ouverture à la culture scientifique et technique
- L'éducation aux médias, à la lecture de l'image
- Le travail de mémoire et l'histoire
- L'éducation au développement durable et solidaire
 - L'enseignement des «questions vives» (exemples : le chômage, la mondialisation, les choix énergétiques, le changement climatique, les manipulations génétiques du vivant, la destruction des juifs en Europe, l'esclavage, la colonisation et la décolonisation, l'immigration... ; par ailleurs, beaucoup de «thèmes de convergence» des programmes de maths/sciences/techno des collèges sont des questions vives)
- L'éducation à la santé, à la sécurité et à la responsabilité
- L'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme
- Le développement de l'autonomie et de l'initiative
- L'éducation à la coopération, les coopératives scolaires
- Les discussions à visée philosophique
- ...

5. Des outils, des ressources, des points d'appui :

- Ministère de l'Education nationale :
 - Programme prévisionnel des actions éducatives :
<http://www.education.gouv.fr/cid42617/mene0900582n.html>
 - Site eduscol :
<http://eduscol.education.fr/pid23335/vie-scolaire-actions-educatives.html>
 - Les démarches dites pluridisciplinaires (*itinéraires de découverte (IDD)* en collège, *éducation civique, juridique et sociale (ECJS)* en lycée, *projets pluridisciplinaires à caractère professionnel (PPCP)* en lycée professionnel)
- Associations :
 -



6. En guise de conclusion :

De nos jours, esprit critique et engagement, -quand ils sont envisagés ensemble, -supposent et impliquent une perspective laïque et républicaine. Le développement de l'esprit critique renvoie au concept de neutralité et à l'idée de résistance à l'endoctrinement, tandis que la notion d'engagement résonne avec les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité du projet républicain.

Indications bibliographiques :

- **Descartes** René, *Discours de la méthode*, 1637
 - *Méditations métaphysiques*, 1641
- **Lecomte Jean-Michel et Sylvestre Jean-Pierre (coord.)**, *Culture républicaine, citoyenneté et lien social, Actes du colloque de Dijon (8 et 9 octobre 1996, 28 et 29 mai 1997)*, CNDP, 1997
- **Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations (FASILD)**, *L'école et la diversité culturelle : nouveaux enjeux, nouvelles dynamiques*, La Documentation Française, 2006
- **Généreux** Jacques, *La dissociété*, Le Seuil, 2006
- **Guillebaud** Jean-Claude, *La trahison des Lumières*, Le Seuil, 1995
 - *La refondation du monde*, Le Seuil, 1999
 - *Le principe d'humanité*, Le Seuil, 2001
- **Institut National de Recherche Pédagogique (INRP)**, *L'enseignement des «questions vives» : lien vivant, lien vital, entre école et société ?*, Lettre d'information n° 27 de mai 2007 de la Veille Scientifique et Technologique (VST) téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/27-mai-2007.php>
 - *Approches interculturelles en éducation*, Dossier de synthèse de septembre 2007 de la VST téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.inrp.fr/vst/Dossiers/Interculturel/sommaire.htm>
- **Lévine** Jacques (avec G. Chambard, M. Sillam et D. Gostain), *L'enfant philosophe, avenir de l'humanité ? Ateliers AGSAS de réflexion sur la condition humaine*, ESF, 2008
- **Ministère de l'Education nationale**, *L'idée républicaine aujourd'hui, Guide républicain*, Scéren/Delagrave, 2004
- **Morin** Edgar, *La méthode, tome 3, La connaissance de la connaissance*, Le Seuil, 1986
 - En collaboration avec Anne Brigitte Kern, *Terre-patrie*, Ed. du Seuil, 1993
 - *A propos des sept savoirs*, Pleins Feux, 2000
- **Piaget** Jean, *De la pédagogie*, Editions Odile Jacob, 1998
- **Porcher** Louis, **Abdallah-Pretceille** Martine, *Ethique de la diversité et éducation*, PUF, 1998
- **Schnapper** Dominique, *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, Gallimard, 2000
- **Todorov** Tzvetan, *Nous et les autres, La réflexion française sur la diversité humaine*, Le Seuil, 1989
 - *Le jardin imparfait, La pensée humaniste en France*, Ed. Grasset & Fasquelle, 1998
- **Tozzi** Michel, *Penser par soi-même, Initiation à la philosophie*, Chronique sociale, 2002

Le Scoutisme, instrument de reproduction sociale ou moteur de changement ?

Pour une nouvelle pratique du Scoutisme

1. Introduction

Le concept de l'éducation libératrice a été développée par Paulo Freire dans son célèbre livre *"Pédagogie des opprimés"* (PCM. Petite collection Maspéro. 1974).

Paulo Freire oppose le concept d'*éducation libératrice* au concept d'*éducation bancaire*.

En matière d'éducation bancaire, explique Paulo Freire, il y a d'un côté un *"sujet narratif"*, l'enseignant, et de l'autre des objets qui écoutent patiemment, les enseignés.

"L'éducation est atteinte d'une maladie de la narration".

"Le professeur parle de la réalité comme si elle était immobile, statique, compartimentée et prévisible ... complètement étrangère à l'expérience existentielle des étudiants". Sa tâche consiste à "remplir" les élèves avec le contenu de sa narration" ... *"La narration (avec l'enseignant en tant que narrateur) amène les étudiants à mémoriser mécaniquement le contenu narré".* Les élèves deviennent des "contenants" ou des "récipients" passifs attendant d'être "remplis" par l'enseignant. L'éducation devient "un acte de dépôt" ... *"C'est le concept de l'éducation bancaire dans lequel le champ d'action permis aux étudiants ne s'étend pas plus loin que le fait de recevoir, de prendre en dépôt et de stocker" le savoir transmis.*

Freire démontre comment l'éducation bancaire est aliénante pour les personnes: *"Plus les étudiants travaillent à stocker les dépôts qui leur sont confiés, moins ils développent la conscience critique qui résulterait de leur intervention dans le monde en tant que transformateurs du monde." ... "Plus ils acceptent complètement le rôle passif qui leur est imposé, plus ils tendent simplement à s'adapter au monde tel qu'il est et à la vue fragmentée de la réalité qu'on a déposée en eux".* Freire pense que l'éducation bancaire est un instrument d'oppression : *"La capacité de l'éducation bancaire à minimiser ou à annuler le pouvoir créatif des étudiants et de stimuler leur crédulité sert les intérêts des oppresseurs, qui se soucient ni de voir le monde révélé, ni de le voir transformé".*

Au contraire, l'éducation libératrice est *"une praxis : l'action et la réflexion d'hommes et de femmes sur leur monde afin de le transformer"*. Les éducateurs libérateurs, écrit Freire, doivent abandonner l'objectif éducatif de transmettre un dépôt et le remplacer par une approche consistant à *poser des problèmes à des êtres humains en relation avec le monde.*

Dans l'éducation libératrice, il n'y a plus d'un côté un enseignant et de l'autre des auditeurs passifs : *"Dans le dialogue, l'enseignant-des-élèves et les étudiants-de-l'enseignant cessent d'exister et un nouveau terme apparaît : l'enseignant-élève avec des élèves-enseignants".*

Dans le processus de praxis (action et réflexion), *"les étudiants ne sont plus des auditeurs dociles, ce sont maintenant des co-chercheurs critiques en dialogue avec l'enseignant"*. Cela signifie que la connaissance n'est pas quelque chose de fermée sur elle-même que l'enseignant doit transmettre, c'est le résultat d'une exploration et d'une conquête active. Alors, ajoute Freire, *"l'enseignant n'est pas seulement celui-qui-enseigne, mais celui qui est lui-même enseigné dans le dialogue avec les étudiants, qui à leur tour enseignent aussi, tout en étant enseignés"*.

Selon Freire, l'approche éducative par problème est libératrice car elle permet à *"l'opprimé de commencer à poser la question: Pourquoi ?"*

La pédagogue américaine Jane Thompson a remarquablement résumé le dilemme:

Il n'y a pas de processus éducatif neutre.

L'éducation fonctionne ou bien comme un instrument utilisé pour faciliter l'intégration des nouvelles générations dans la logique du système actuel et renforcer le conformisme, ou bien elle devient une "pratique de libération", le moyen par lequel les hommes et les femmes affrontent la réalité de manière critique et découvrent comment participer à la transformation du monde.

N'avons-nous pas besoin d'appliquer cette question à notre propre pratique du Scoutisme : est-elle un instrument d'intégration et de conformité ou bien une pratique libératrice qui permet aux jeunes d'aborder la réalité de façon critique et créative afin de participer à la transformation du monde ?

En octobre 1913, Baden-Powell écrivait dans la revue du Quartier Général du Mouvement:

"Les deux systèmes principaux d'éducation sont :

- 1. L'éducation qui consiste "à faire s'exprimer" la personnalité de chaque garçon et à lui communiquer l'ambition et l'enthousiasme d'apprendre par lui-même.*
- 2. L'instruction qui consiste à imprimer les connaissances dans l'esprit du garçon ou à les faire entrer à force d'insister.*

Le second système est encore trop souvent employé. Dans le Mouvement scout nous employons le premier système."

Si l'on considère l'histoire et la réalité du Mouvement Scout, on découvre assez facilement qu'il est né dans le sillage de l'éducation nouvelle, comme une pratique libératrice mais que du fait des pesanteurs idéologiques, sociologiques, politiques, l'approche bancaire, celle qui souhaite utiliser le Scoutisme comme un outil d'adaptation et de conformité des jeunes au système existant, a constamment tendance à prendre le dessus.

Pour le démontrer, il suffit d'examiner les éléments essentiels de la pédagogie du Scoutisme et de comparer leur mise en oeuvre dans une *pratique bancaire* (dominante) d'une part et dans *pratique libératrice* (minoritaire) d'autre part.

2. La relation adultes-jeunes

Aux propos de Paulo Freire sur l'enseignant-élève en dialogue avec des élèves-enseignants font écho les propos de Baden-Powell sur l'"homme-enfant":

Pour être un bon chef scout, il suffit qu'un homme soit un "homme-enfant", c'est-à-dire que :

- Il doit avoir en lui-même l'âme d'un garçon et se mettre d'emblée sur le même plan qu'eux ;*
- Il doit comprendre les exigences, la mentalité et les désirs des différents âges de la vie d'un garçon [...] (Guide du Chef Eclaireur)*

Le chef ne doit être ni un maître d'école, ni un officier commandant, ni un prêtre, ni un instructeur. Il faut qu'il se mette dans la position d'un grand frère, c'est-à-dire qu'il voie les choses du point de vue des garçons, qu'il les dirige, les guide, les enthousiasme dans la bonne direction. [...] (Guide du Chef Eclaireur)

Le secret du système Montessori et que l'enseignant se borne à organiser le travail et à suggérer l'objectif, et l'enfant jouit d'une pleine liberté dans le choix des moyens pour y parvenir...C'est sans aucun doute pour cette raison que le Scoutisme a été défini comme la continuation du système Montessori... (HQJ Août 1914).

"Le Scoutisme exprime, il n'imprime pas, disait Baden-Powell. Cette approche ouverte et dynamique a été souvent ignorée au profit d'une relation adultes-jeunes plus traditionnelle, fondée sur le dirigisme. La relation que dénoncent Aïda Vasquez et Fernand Oury¹ :

"Au bon vieux temps, c'était paraît-il bien simple, la pédagogie: A, supérieur, agit sur B, inférieur, (et s' imagine qu'il le modifie)." Vasquez et Oury préconisent la mise en place d'une relation ternaire qui passe par la médiation d'un troisième terme (voir schéma 1) :

"Ainsi le correspondant, le journal, l'objet que l'on fabrique, l'enquête que l'on prépare permettent à l'élève, au maître, eux élèves entre eux de parler de - ou à propos de - quelque chose, de communiquer. On peut ranger le discours sur la bonne relation pédagogique : l'éducation devient possible ; il s'agit de choisir une médiation, un objet M..."

Schéma 1 - la médiation éducative

3. L'éducation par l'action

L'éducation par l'action est l'un des principes pédagogiques emblématiques du Scoutisme, mais l'action, dans la pratique de nombreuses associations scoutes est réduite à un catalogue répétitif d'activités stéréotypées. Les objectifs éducatifs sont oubliés, négligés. On a perdu de vue que l'éducation par l'action était, comme le dit Paulo Freire, une *praxis* liant étroitement action et réflexion pour permettre l'apprentissage.

L'apprentissage par l'action (voir schéma 2) comporte quatre phases : agir, interagir, réfléchir, absorber. L'action est nécessaire à l'absorption/acquisition de nouvelles connaissances. Comme le disait Baden-Powell : "*Les connaissances que l'on a cherchées restent ; celles que l'on n'a pas cherchées disparaissent.*"

Le rôle du Scoutisme devrait être d'affirmer à travers sa pratique que le savoir ne se transmet pas, mais se conquiert à travers l'exploration, la manipulation, la coopération. C'est là le début d'une pratique libératrice que d'affirmer que la connaissance n'est pas seulement le résultat d'une transmission, d'un dépôt mais d'une démarche d'exploration et de recherche. C'est aussi le sens même du Scoutisme : un Scout est un éclaireur, un explorateur de nouvelles pistes et de nouvelles connaissances.

Schéma 2 - Apprentissage par l'action

Schéma 3 - Les cycles d'apprentissage

Dans *Schools That Learn* (Les écoles qui apprennent), l'auteur américain Peter Senge décrit les deux cycles d'apprentissage que l'on utilise constamment dans la vie courante (voir schéma 3). Le premier cycle est celui qui apparaît lorsqu'une personne apprend seule : on *observe* une situation, on *réfléchit*, on *décide* comment agir, on *agit*, puis on observe les résultats, etc. Peter Senge note que dans le travail en groupe, un deuxième cycle apparaît à partir de la phase de réflexion : on *reconsidère* ensemble les idées que l'on avait, on *reconnecte* ces idées à notre expérience antérieure ou à l'expérience d'autres personnes et on *recadre* le résultat de notre réflexion pour faire surgir des concepts nouveaux.

C'est pourquoi le travail en groupe est généralement plus productif, plus créatif que le travail solitaire.

¹ Aïda Vasquez et Fernand Oury, De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle, CEPI. 2000

4. Les objectifs éducatifs et l'engagement personnel

La définition des objectifs éducatifs et l'engagement personnel des jeunes sur ces objectifs sont des éléments cruciaux pour un mouvement d'éducation non formelle comme le Scoutisme. Dans la démarche de rénovation et d'actualisation du programme² développé à partir des années 2000, le Bureau Mondial du Scoutisme insistait sur une double nécessité :

1. Le Scoutisme doit viser un développement holistique prenant en compte toutes les dimensions de la personne - physique, intellectuelle, affective, sociale, spirituelle - et le développement du caractère, c'est-à-dire de l'autonomie personnelle.
2. La progression individuelle doit s'appuyer sur des objectifs personnels formulés par les jeunes eux-mêmes avec l'aide des responsables adultes. C'est là tout le sens de la "Promesse", l'engagement de devenir responsable de sa propre croissance.

Dans de multiples écrits, Baden-Powell insiste sur l'importance de l'auto-éducation :

*"L'auto-éducation, c'est-à-dire ce que le garçon apprend par lui-même, est ce qui restera en lui et le guidera pendant toute sa vie, beaucoup plus que tout ce qu'on lui imposera à travers l'instruction..."*³

*"Le secret d'une éducation saine est de donner à chaque élève l'ambition d'apprendre par lui-même, au lieu de l'instruire en le gavant de connaissances à partir d'un système stéréotypé."*⁴

Nous sommes là, bien évidemment au coeur de l'approche libératrice, telle qu'elle est définie par Paulo Freire. Pourtant, la tendance, dans de nombreuses associations de Scoutisme, a été et demeure de tenter de conduire le développement personnel des jeunes par un système de tests et de brevets extrêmement détaillé et contraignant au point qu'il détermine toutes les activités.

Certes, il n'est pas facile d'aider un jeune à se donner des objectifs personnels de développement. Des lignes directrices sont nécessaires. Le Scoutisme pourrait les trouver dans ce qu'on appelle les *compétences pour la vie*.

"Qu'est-ce que cela demande de s'épanouir dans un monde où règnent le VIH/SIDA, les conflits, la violence et la discrimination fondée sur le genre et l'origine ethnique ? Les défis que les enfants et les jeunes affrontent régulièrement sont nombreux, et exigent plus que l'apprentissage de l'alphabétisation et l'apprentissage du calcul. C'est pourquoi les 164 nations engagées dans le programme Education pour Tous ont inclus les "Compétences pour la vie" comme un besoin éducatif de base pour tous les jeunes.

*Dans le monde entier, l'Education Fondée sur les Compétences pour la Vie (EFCV) est adoptée comme un moyen de responsabiliser les jeunes affrontés à des situations difficiles. EFCV renvoie à un processus interactif d'enseignement et de formation qui permet aux apprenants d'acquérir des connaissances et de développer des attitudes et des compétences de nature à renforcer l'adoption de comportements sains."*⁵

Cette citation extraite du site Web de l'UNICEF devrait interpeller tous les responsables du Scoutisme. L'acquisition des compétences pour la vie n'a-t-elle pas été, depuis la fondation du Mouvement, l'élément central de son programme éducatif ?

Les compétences pour la vie, comme l'éducation scout, se rapportent à toutes les dimensions de la personne humaine, on peut les classer facilement suivant les 5 dimensions éducatives du Scoutisme :

- **Développement physique** : savoir se nourrir ; savoir exercer son corps ; savoir maintenir une bonne hygiène et se protéger des risques et des maladies.
- **Développement intellectuel** : savoir apprendre ; savoir recueillir et classer des informations ; être capable de raisonner de manière critique ; être capable de résoudre un problème et de trouver des solutions créatives.

² Renouveau et Actualisation du Programme, Boîte à Outils RAP, Bureau Mondial du Scoutisme. 2005

³ Baden-Powell, Scouting For Boys (Eclaireurs)

⁴ Headquarters Gazette, Janvier 1912

⁵ UNICEF, <http://www.unicef.org/lifskills/>

- *Développement affectif* : savoir comprendre, gérer et exprimer ses émotions (colère, peur, angoisse) ; savoir gérer le stress.
- *Développement social* : être capable de se mettre à la place des autres et de les comprendre (empathie) ; être capable d'écouter ; être capable de s'exprimer et de communiquer avec les autres (expression verbale et non verbale) ; être capable de coopérer et de diriger (travail en équipe, leadership) ; être capable de négocier et de gérer des conflits sans violence ; savoir reconnaître et refuser les préjugés sociaux (sexisme, racisme...) ; etc.
- *Développement du caractère* : être capable de s'affirmer et de résister aux pressions sans agressivité ; être capable de prendre des décisions ; être conscient de soi et confiant en soi ; être capable de s'auto-évaluer et de se donner des objectifs personnels ; savoir gérer son temps ; être capable de se donner des règles et de les respecter ; etc.
- *Développement moral et spirituel* : approfondir les valeurs morales et spirituelles de sa communauté ; construire un code personnel de valeurs et l'appliquer dans sa vie quotidienne ; réfléchir sur le sens du vécu...

L'acquisition des compétences pour la vie prépare l'individu à être capable de vivre de manière autonome tout en développant des relations de confiance et de coopération avec les autres. Les compétences pour la vie sont essentielles pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle, pourtant elles ne font toujours pas vraiment partie des programmes scolaires.

Le Scoutisme joue pleinement son rôle de complément au système scolaire en facilitant leur acquisition.

Dans le Scoutisme, ces compétences s'acquièrent essentiellement par l'expérience, à travers les jeux, les projets, la vie d'équipe, le camp, etc. Mais on peut aussi en renforcer l'acquisition par des petites séquences de formation qui peuvent être utilisées avec les responsables d'équipe et les aînés.

On pourrait concevoir ainsi un système de progression individuelle qui comporterait deux éléments :

- D'une part l'acquisition progressive des compétences pour la vie à travers les cinq domaines de développement personnel
- D'autre part l'acquisition des compétences techniques nécessaires à la pratique du plein air et à la vie de camp.

5. Les institutions du groupe, la "république des jeunes"

Baden-Powell insiste sur le rôle de la coopération et de la participation dans l'éducation :

[Le système des patrouilles] "conduit chaque garçon à se rendre compte qu'il a un peu de responsabilité individuelle pour le bien de sa patrouille. Il conduit chaque patrouille à se rendre compte qu'elle endosse une responsabilité précise pour le bien de la troupe... Grâce à lui, les éclaireurs eux-mêmes apprennent petit à petit qu'ils ont une influence considérable dans l'activité de la troupe. C'est le système des patrouilles qui fait de la troupe, et même du Scoutisme tout entier, un véritable effort communautaire."

Au lieu de considérer le système des équipes, ou des patrouilles comme un outil de participation et de responsabilisation des jeunes, beaucoup d'organisations scoutistes tendent à le réduire à un *système de travail en petits groupes* où les plus âgés encadrent les plus jeunes. On transforme ainsi un système de participation et de responsabilisation en un système d'encadrement et de contrôle, les chefs de patrouilles ou d'équipes n'étant que la courroie de transmission des consignes de l'adulte. On remplace un système de participation et de coopération par un système pyramidal et militariste.

Il faut comprendre au contraire le "système des patrouilles" comme un système de pédagogie institutionnelle tel qu'il est décrit par des auteurs comme Aïda Vasquez et Fernand Oury⁶.

⁶ Aïda Vasquez, Fernand Oury. De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle. Matrice, CEPI. 2000

Dans leur livre majeur "De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle", Vasquez et Oury préconisent la mise en place d'*institutions* destinées à organiser le groupe classe et à jouer le rôle de médiateurs entre le maître et les élèves. Ces institutions sont, en particulier, les suivantes :

- Le *Conseil de coopérative*, qui se réunit deux fois par semaine et comprend tous les élèves. Son rôle est de :
 - ✓ dévoiler, conceptualiser, dédramatiser, résoudre les conflits
 - ✓ Analyser la vie de la classe et élaborer la loi du groupe
 - ✓ Permettre la coopération sur le plan psychologique
- Des *équipes* permettant le partage des tâches, des pouvoirs, des responsabilités
- Les *lois de la classe* élaborées en commun à partir des valeurs humaines fondamentales
- Un système de progression personnelle donnant à chaque élève un *statut* en fonction des compétences qu'il ou elle a acquises.

La similitude avec le système scout bien compris est si grande qu'on peut se demander si Vasquez et Oury ne s'en sont pas inspirées.

En effet, loin d'être seulement un système de travail en petits groupes, le *système des patrouilles* comprend toutes les institutions d'une véritable *république des jeunes* :

- L'assemblée de tous les jeunes - le *Parlement* - où l'on prend ensemble les grandes décisions, comme le choix des activités et où l'on évalue ensemble la vie et les activités du groupe pour décider de règles communes.
- Les équipes - les *Communautés de vie* - où l'on partage les tâches et les rôles.
- Le Conseil d'unité - le *Gouvernement* - qui réunit les chefs d'équipe pour organiser les activités et la vie du groupe. Grâce à ce conseil, les responsables adultes se contentent d'être des conseillers et les chefs d'équipe ne sont plus leurs courroies de transmission, ils sont bien les délégués de leur équipe. Le système pyramidal, descendant a été remplacé par un système de participation et de responsabilisation ascendant (*empowerment* comme disent les anglo-saxons).
- La loi et les règles de vie - la loi représente un cadre de référence à partir duquel on évalue la vie du groupe et on décide de règles communes pour améliorer la qualité des relations interindividuelles et la vie collective.

Ces *institutions* permettent à l'éducateur d'éviter le double écueil du laisser faire et de la directivité. Ou pour dire les choses de manière plus concrète, il doit être *directif sur le cadre*, c'est-à-dire imposer la mise en place des institutions (assemblée, conseil, équipes, loi...), mais *non-directif sur le contenu*, c'est-à-dire, conseiller les jeunes mais les laisser choisir eux-mêmes leurs activités et décider eux-mêmes leurs règles.

La fameuse *pédagogie du projet* n'est que l'expression de la pédagogie institutionnelle : à partir du moment où les jeunes ont des lieux d'expression et de décision, ils sont à même de s'engager dans le choix et l'élaboration de projets.

Cette pédagogie institutionnelle du Scoutisme est en soi un outil d'éducation à une citoyenneté active et responsable. Il ne s'agit pas seulement de former des leaders, comme l'approche bancaire du Scoutisme le propose, il s'agit de former des citoyens à la fois engagés et critiques, capables d'évaluer, de réviser et de proposer des lois, capables de bâtir et d'évaluer des projets collectifs. Nous sommes bien là dans l'affrontement critique à la réalité et dans la transformation du monde.

6. Le camp et la vie dans la nature

Depuis l'origine, la vie dans la nature a été un élément central du Scoutisme. Mais les activités de plein air proposées aux enfants et aux jeunes sont souvent purement récréatives et dépourvues d'objectifs éducatifs précis. Ici aussi, une approche éducative libératrice doit faire la différence.

Dans "La Route du Succès", Baden-Powell écrit :

"Pour ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, la forêt est à la fois un laboratoire, un club et un temple."

Avoir des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, c'est pratiquer l'exploration et l'observation. Le milieu naturel est le champ privilégié de l'éducation active. C'est un laboratoire où l'on peut s'émerveiller des splendeurs de la vie. C'est aussi un club où l'on peut rencontrer d'autres hommes, d'autres cultures, retrouver ses racines. Enfin, c'est un temple dans la mesure où l'observation des phénomènes naturels, la confrontation aux éléments nous met en communication avec le cosmos et nous fait redécouvrir notre nature d'êtres vivants.

Au moment où notre civilisation est confrontée à une crise écologique grave, trois objectifs devraient s'imposer aux éducateurs :

- Aider les jeunes, souvent coupés du milieu naturel par l'urbanisation et l'agriculture industrielle, à tisser des liens nouveaux avec la nature. Personne ne peut expliquer ce qu'est la sauvagerie de la mer en hiver ou la proximité des étoiles dans le désert la nuit. Il faut l'avoir vécu pour le comprendre. Il faut prendre le temps de plonger dans l'étendue de la nature - une grande forêt, des alpages, le lit d'une rivière, des landes sauvages - et en découvrir les merveilles avec ses cinq sens : le toucher, la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût.
- Aider les jeunes à découvrir les interactions qui existent entre le milieu physique et tous les êtres vivants et à comprendre que perturber ces interactions, c'est mettre en danger des espèces vivantes qui peuvent être indispensables à l'équilibre naturel comme la pollinisation, la qualité des eaux, la fertilité des sols, la protection contre les maladies.
- Aider les jeunes à prendre conscience des menaces qui pèsent sur l'environnement naturel et des choix que cela implique pour les individus comme pour les sociétés : surexploitation des ressources naturelles, pollution des sols, des eaux et de l'atmosphère, concentration des substances toxiques dans les chaînes alimentaires, effet de serre et réchauffement climatique, etc.

La force du Scoutisme, c'est de proposer non pas une découverte livresque, théorique, mais une expérimentation concrète. Le camp, par exemple, peut être l'occasion d'inventer et d'utiliser différentes énergies renouvelables, il peut permettre aux jeunes d'expérimenter réellement comment une communauté humaine peut vivre en harmonie avec un environnement naturel en évitant le gaspillage des ressources naturelles et la pollution de l'environnement.

Changer les comportements des futurs citoyens vis-à-vis de l'environnement naturel et leur permettre d'expérimenter des choix collectifs allant dans le sens du développement durable telle est la voie que le Scoutisme devrait résolument emprunter.

7. La pratique du service

La pratique de *la bonne action quotidienne*, et du service sont intimement liés au Scoutisme. Les actions de service de la communauté sont très utiles pour amener les jeunes à découvrir les problèmes de la communauté et développer leur sens de la solidarité.

Mais, trop souvent, les adultes impliquent les jeunes dans des activités qui n'impliquent pas vraiment une découverte des causes réelles des problèmes de la communauté. Par exemple, on les mobilise pour de vastes opérations de plantations d'arbres ou de nettoyages de plages sans les amener à s'interroger sur les causes de la déforestation ou de la pollution ; on les encourage à mener des activités de soutien scolaire mais sans leur faire se poser des questions sur les inégalités dans l'éducation ; on les fait participer à la distribution de repas chauds aux sans-abri, mais sans les pousser à réfléchir sur les causes de la pauvreté ; on les engage dans des activités de solidarité internationale, mais sans leur apporter les clefs nécessaires pour comprendre les causes du sous-développement.

Le Scoutisme donne ainsi raison à ceux qui l'accusent de former des personnes pleines de bons sentiments mais dépourvues des outils de réflexion critique nécessaires aux citoyens vraiment responsables. C'est ainsi que l'on forme des continuateurs du système établi plutôt que des agents de changement.

Le raisonnement critique ne consiste pas à tout critiquer, il consiste plutôt à savoir considérer un problème ou une situation avec un esprit ouvert pour être à même de :

- Faire la liste des informations que l'on possède sur ce problème ou cette situation, formaliser ce que l'on comprend à ce sujet et les modèles mentaux que l'on utilise plus ou moins consciemment ;
- Identifier les sources d'information et rechercher les ressources disponibles pour approfondir notre connaissance et notre compréhension du problème ;
- Etablir un jugement personnel dégagé des préjugés communs.

Le Scoutisme devrait inclure la formation au raisonnement critique dans ses programmes. C'est la seule façon pour préparer les jeunes à être capables de transformer le monde.

8. La découverte des valeurs, l'éducation morale

Le Scoutisme insiste sur le développement moral et spirituel. Baden-Powell préconisait à cet égard une approche ouverte et non dogmatique.

La Loi scoutie telle que la comprenait Baden-Powell devait être positive. En 1916, dans la revue du Quartier Général du Mouvement (Headquarters Gazette), il écrivait :

"L'éducation doit être positive, et non pas négative ; active et non pas passive. C'est pourquoi la loi scoutie dans chacun de ses articles dit : "Le Scout est" ou "fait" ceci ou cela. Certaines autorités se sont manifestées dans le but d'améliorer la loi scoutie et, n'apercevant pas son côté actif, l'ont changé dans son contraire, en édictant une série d'interdictions. Celles-ci représentent, naturellement, l'aspect et la devise caractéristiques du système éducatif traditionnel de la répression, et sont pour le garçon comme un chiffon rouge pour un taureau. C'est pour lui un défi de faire le mal."

Le ton agressif avec lequel BP dénonce "certaines autorités" et "le système traditionnel de la répression" est significatif des difficultés causées par *l'approche bancaire*, qui se manifestait déjà dans les premières années du Scoutisme.

Pour Fernand Oury, nous sommes tous des êtres humains appartenant à une société qui s'articule autour de trois interdits fondamentaux : interdit de l'inceste ; interdit du meurtre ; interdit du cannibalisme. Ces « inter-dits », c'est-à-dire « ces dits entre les individus » se déclinent dans toutes les institutions de notre société (les droits de l'homme, les lois du parlement, le code civil...) et vont se décliner sous forme de règles et d'institutions internes, que l'on va mettre en place dans la classe.

Les règles vont se discuter, se négocier, mais la Loi des hommes, ce qui fait que nous sommes des êtres de culture et de langage, est non négociable. L'enseignant, l'adulte en est garant et a « droit de veto », il a le droit de dire non à ce qui est incompatible avec la Loi. Ce « droit de veto » protège le groupe et les enfants dans le groupe. Son respect de la Loi, son éthique, sa fiabilité et sa résistance vont sécuriser les enfants qui pourront ainsi s'émanciper et devenir autonomes et responsables au sein du groupe.

Il faut donc distinguer d'une part *la Loi* exprimant les valeurs fondamentales auxquelles on se réfère (refus de la violence pour régler les conflits, respect de soi et des autres, respect de l'environnement, respect de sa parole, etc.) et d'autre part les règles de vie collectives décidées par le groupe à partir de l'expérience vécue et en référence à la loi.

C'est dans cette dialectique entre la référence aux valeurs humaines fondamentales et l'évaluation de la vie du groupe que les règles collectives prennent forme et font de nous des êtres de culture. On va passer du discours agi (pulsionnel) au discours verbal (symbolique), apprendre à tolérer la frustration, à différer ses besoins. Toute transgression est parlée, et sanctionnée, pour permettre la réparation et pouvoir réintégrer le groupe.

Les jeunes qui vivent cette expérience apprennent à développer un raisonnement critique sur les lois et les règles sociales : ils ne les rejettent pas a priori mais ne les acceptent pas non plus passivement. Ils savent qu'il est nécessaire de respecter les lois mais aussi de les critiquer et de les changer si elles apparaissent néfastes. Ainsi se construisent en même temps autonomie morale et citoyenneté responsable.

On est là bien loin de la "morale, instrument de domination" (approche bancaire) que Fernand Oury dénonce à juste titre en citant A. Berge (les maladies de la vertu) :

"La coutume veut que l'on confonde éducation et moralisation. Souvent l'adulte croit avoir fait son devoir quand il a énoncé et enseigné des lois qui expriment "l'idéal moral auquel doivent aspirer les enfants". Qui croît encore à l'efficacité de la moralisation ? Pour les maîtres comme pour les élèves, il semble bien que "la morale moralisante qui s'est souvent manifestée comme un instrument de domination de l'homme sur l'homme [...], ait rendu toute morale suspecte. [...]"

Jusqu'à présent, nous avons moralisé, prêché nos valeurs. [...] Elles ont été bafouées par les guerres et par les hommes. Les jeunes ne reconnaissent guère ces valeurs au travers de nos actes quotidiens. Ils ne veulent accepter que ce qu'ils découvrent et expérimentent."

9. Le développement spirituel

Il est va de même quant à la dimension spirituelle. Le Scoutisme, au plan international, confond encore religion et développement spirituel. Le "Devoir envers Dieu" est considéré comme un des trois principes essentiels du Scoutisme, aux côtés du "Devoir envers soi-même" et du "Devoir envers les autres". La formulation du "Devoir envers Dieu", dans la Constitution Mondiale du Mouvement Scout, est significative de *l'approche bancaire* : elle emploie des termes liés plus à l'impression qu'à l'expression : **devoir, adhésion, fidélité, acceptation**⁷ :

Cette formulation est critiquable à plus d'un trait. D'une part, elle privilégie la notion d'un Dieu-personne qui est loin d'être accepté par toutes les grandes familles spirituelles ; le Bouddhisme par exemple n'implique pas la croyance en un tel Dieu. D'autre part, elle nie la possibilité que des principes spirituels puissent exister en dehors d'une religion instituée. L'histoire humaine depuis l'antiquité jusqu'aux événements les plus récents démontre pourtant qu'il n'y a pas de lien univoque entre religion et développement spirituel ; des religions instituées peuvent se développer indépendamment et même en opposition aux principes spirituels les plus fondamentaux ; on peut atteindre un haut niveau de développement spirituel sans adhérer à une religion quelconque.

Au lieu de tenter de leur imposer l'acceptation d'un *devoir envers Dieu* abstrait et théorique, le Scoutisme devrait plutôt aider les jeunes à explorer, avec un regard critique, les croyances et la spiritualité de leur communauté afin d'identifier, à partir de leur expérience personnelle, les valeurs spirituelles qui leur paraissent les plus importantes pour tracer leur route et développer leur vie personnelle.

Le Scoutisme devrait se préoccuper seulement du développement moral et spirituel des jeunes et laisser aux familles le souci de l'éducation religieuse, proprement dite.

Il devrait aussi assurer son indépendance par rapport aux églises et aux groupes religieux qui cherchent le plus souvent à instrumentaliser son succès auprès des jeunes et sont généralement plus intéressés par une "approche bancaire" de l'éducation que par une "approche libératrice". Aux Etats-Unis, par exemple, le fait qu'un tiers des effectifs du Scoutisme soit sous la coupe de l'Eglise des Mormons, maintient l'Association des Boy Scouts of America dans une position ultra-conservatrice.

La France représente à cet égard un cas particulier. Pour l'essentiel de ses effectifs, le Scoutisme y est organisé sur une base confessionnelle, ce qui ne correspond pas à la réalité de la société française, largement sécularisée. Cette situation amène le public à percevoir le Scoutisme comme un mouvement religieux, ce qui est un contre-sens⁸. Le risque pour le Scoutisme en France est de se réduire progressivement à une fédération d'associations communautaires. Dans les milieux catholiques, par exemple, les Scouts et Guides de France, qui ont su garder une position ouverte et progressiste en matière éducative, sont durement concurrencés par d'autres associations de Scoutisme, non-membres du Scoutisme français, mais pleinement reconnues par l'Eglise Catholique. Ces associations refusent évidemment toute approche éducative libératrice.

La promotion d'un Scoutisme laïque, ouvert à tous et indépendant des églises et groupes religieux est donc absolument essentiel dans notre pays.

⁷ **Devoir** envers Dieu : l'**adhésion** à des principes spirituels, la **fidélité** à la religion qui les expriment, et l'**acceptation** des devoirs qui en découlent.

⁸ Dans la plupart des pays à travers le monde, il n'existe qu'une seule organisation nationale pluraliste et ouverte à tous.

2. La dimension internationale

Le Scoutisme est sans doute le plus grand mouvement international de jeunesse. Mais si l'on y regarde bien, utilise-t-il vraiment son vaste réseau transculturel et transnational comme un outil d'éducation à la citoyenneté mondiale ? Ne devrait-il pas faire une place plus grande à l'éducation à la citoyenneté mondiale (Global Education) telle qu'elle a été définie par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe en 2002 : *une éducation qui ouvre les yeux et les esprits des gens aux réalités du monde, et les éveille à la nécessité de construire un monde plus juste, plus équitable où chacun puisse avoir accès aux Droits de l'Homme* ?

Est-ce suffisant d'organiser un jamboree mondial tous les quatre ans avec un village mondial du développement ?

Le Scoutisme ne devrait-il pas utiliser son réseau mondial d'éducateurs pour développer plus activement des outils éducatifs afin d'aider les jeunes à saisir les grands enjeux du monde actuel : crise écologique et réchauffement climatique, déséquilibre Nord-Sud et modèles de développement, dérégulation des échanges économiques et durcissement des politiques migratoires, globalisation et conflits culturels et religieux, etc.

Le mouvement a-t-il réellement pris les moyens pour développer les échanges et la coopération entre les responsables des différentes organisations nationales ?

Qui participe réellement aux activités internationales du Scoutisme ? Qui contrôle la politique des instances mondiales du Mouvement ? Ne sont-elles pas dominées par les tenants de l'éducation bancaire ?

Comment contrebalancer cette domination et donner sa chance au Scoutisme libérateur ?

Toutes les organisations scouts engagées dans cette voie devraient s'efforcer de créer un réseau international afin de partager leurs expériences et de faire entendre leur voix dans les instances décisionnelles de l'organisation mondiale.

SPIRITUALITÉ ET ENGAGEMENT

« Pour les EEDF, la spiritualité se définit comme la vie de l'esprit, l'aspiration aux valeurs humanistes qui donnent un sens à la vie de l'individu. Tout individu est membre de la communauté humaine, autonome et capable de construire une pensée personnelle dans la nécessaire relation à l'autre. (...) Le rôle éducatif des EEDF est de permettre à chacun de construire son propre parcours de vie, en favorisant l'esprit critique et l'autonomie de la pensée, en développant la capacité d'écoute et d'expression et en garantissant à chacun la liberté et le respect de ses choix et de ses engagements. Permettre aux jeunes de construire leur propre idéal de vie, c'est former des citoyens actifs et responsables, conscients des enjeux de la société et soucieux d'y répondre. Réfléchir, comprendre, débattre : vivre les valeurs des EEDF est au cœur de l'éducation spirituelle proposée dans l'association. »

(Extraits de « L'idéal laïque des EEDF »,
texte ratifié par l'Assemblée Générale des 5 et 6 juin 2010)



L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DE LA SPIRITUALITÉ

Éduquer au développement de la spiritualité, au sein des EEDF mais aussi pour la vie de tous les jours, implique des principes qui touchent à des valeurs humanistes.

- apprendre à se connaître soi-même ;
- avoir le souci de l'autre ; réfléchir à son rapport à l'autre et s'en enrichir ;
- développer son esprit critique ;
- construire sa propre liberté de choix ;
- progresser dans la cohérence entre ses choix et ses actions.

Il s'agit d'aider chacun à construire sa propre spiritualité sans lui imposer un modèle.

Spiritualité et émotion

Apprendre à se connaître implique notamment de prendre conscience de ses émotions, d'oser les manifester, d'être capable de les exprimer, de les comprendre. L'émotion est humaine et les responsables doivent pouvoir accompagner les enfants et les jeunes sans aucun jugement quand elle se manifeste. Cela peut conduire à échanger soit avec le jeune/l'enfant, soit, dans certaines situations, avec le groupe. Dans la vie du groupe ou d'un camp il existe des moments forts, souvent sources d'émotion, comme le départ en Explo ou en Rando-loup, l'engagement, la fin du camp, le passage de branche... Ce sont des moments symboliques (retrouvailles, séparation, partir vers l'inconnu...) auxquels il est nécessaire de réfléchir en équipe d'animation pour les repérer, les penser et les préparer.



Spiritualité et réflexion

Le développement de l'esprit critique est un des fondements de la réflexion. L'esprit critique est la capacité à analyser avant de se faire une opinion. Il se situe entre le refus ou la protestation systématique et l'acceptation béate. Il combat les préjugés

et refuse de se satisfaire des idées reçues et des affirmations toutes faites. C'est une posture qui consiste à questionner, s'interroger, s'informer pour comprendre et saisir les situations. Les responsables se donnent cette exigence. C'est à cette condition qu'ils peuvent accompagner les enfants et les jeunes dans une démarche de réflexion, notamment en permettant les échanges, la confrontation des idées et des expériences, la recherche d'information sur les divers points de vue. La pédagogie du projet, au cœur de nos pratiques éducatives, joue un rôle important dans la construction d'une capacité de réflexion et de choix éclairés. La réflexion doit aussi se nourrir de la sensibilisation aux différents problèmes du monde. Il est nécessaire de se donner les moyens d'en comprendre les enjeux, d'accompagner les enfants ou les jeunes dans cette compréhension. C'est particulièrement important quand on se lance dans des projets de solidarité, culturels ou internationaux ou sur des sujets sensibles.

Il est également important de pouvoir échanger sur les valeurs de chacun, ainsi que sur celles de l'association (à travers la Règle d'Or, par exemple), pour y réfléchir, confronter les opinions et comprendre, prendre conscience de ce que cela implique en terme d'action et de posture personnelle. Il n'est pas toujours facile de faire concorder ses actes et ses idées. Cela s'apprend. Ces échanges peuvent préparer un engagement sur la Règle d'Or mais ils peuvent aussi se faire au cours des activités, quand l'occasion se présente, ou à certains moments plus formalisés. En pratique, beaucoup d'activités peuvent contribuer à développer cette autonomie de la pensée et de la réflexion : des moments formels, comme des goûters-philo ou des débats, des forums, des temps de réflexion individuels ou collectifs, à l'occasion du choix de projet, mais aussi des moments informels, où l'on profite d'une situation vécue par le groupe. 



Spiritualité et action

À travers le projet et l'aventure, décidés et vécus ensemble, des choix sont faits collectivement. Ils sont l'occasion de réfléchir aux valeurs que l'on défend et ce que cela implique dans l'action. L'enfant ou le jeune se trouve alors en situation de réfléchir à la manière dont il agit en fonction de ces choix. Il apprend l'importance mais aussi la difficulté à mettre en adéquation ses actes avec ses choix ou ses idées, et ce dans le cadre d'un collectif.

Le jeu

À la différence des moments institutionnalisés comme les débats ou les forums, le jeu se vit dans l'action. Il est un espace et un moment d'apprentissage de la vie, il est porteur d'un cadre symbolique complet : il facilite l'accès à des données abstraites (développement intellectuel), il développe l'envie de ressembler aux personnages du cadre symbolique (domaine personnel et estime de soi), il permet d'identifier un style de vie collective et de faire des choix (développement social), il pousse à s'interroger et à se questionner sur des valeurs (développement spirituel). Le jeu favorise la rencontre avec l'autre, implique une meilleure connaissance de soi et des autres. Du fait des règles à respecter et de son aspect collectif, il peut favoriser un climat d'écoute, de silence, la transmission de valeurs : solidarité, respect de l'autre, démocratie... Certains jeux incitent à la concentration, au contrôle et à la maîtrise de soi. Le responsable doit prendre conscience de tous ces enjeux afin d'être le garant des valeurs qui se vivent dans ces moments de jeux. Cela doit l'amener à observer, écouter et intervenir pour mieux accompagner l'enfant dans sa progression.



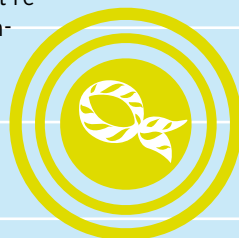
L'aventure

L'aventure revêt de multiples formes, allant du simple dépassement de soi à un véritable défi individuel et collectif. C'est toujours aller vers l'inconnu. Comme le jeu, elle permet la transmission de valeurs, mais elle va au-delà. Elle est une expérience, une épreuve qui oblige à la confrontation, au dépassement de soi, à découvrir des ressources en soi que l'on ne connaissait pas ou à prendre conscience de ses propres limites. Elle donne ainsi le sentiment d'une certaine forme de liberté, la satisfaction de la réussite pour soi et/ou pour le groupe. L'aventure est aussi un moment privilégié de partage. Le responsable doit aider les jeunes à peser les risques du défi qu'ils se donnent, à mesurer les capacités de chacun et les capacités du groupe à s'aventurer dans le domaine choisi. Il leur permet de prendre conscience que la nature est un univers vivant, plus grand qu'eux et parfois plus fort que nous. Les jeunes expérimentent le risque, un risque mesuré et en cela aussi l'aventure peut permettre aux jeunes de construire leur propre rapport à la vie, le propre sens de leur vie.

La Règle d'or et l'Engagement

Au début des années 1990, les EEDF ont fait le choix de rénover les notions de loi et de promesse, peu pratiquées à l'époque, en rédigeant la Règle d'Or, à destination des Éclaireuses & Éclaireurs, et en réalisant une proposition pédagogique d'Engagement. La Règle d'Or offre au jeune un système de valeurs : elle représente un idéal à rechercher et décline les principes qui fondent notre association.

L'Engagement est une démarche personnelle constructive qui contribue au développement spirituel de l'enfant. C'est un choix réfléchi qui appartient à chaque enfant et jeune du mouvement. L'Engagement se fait selon son âge, au moment où il le souhaite... C'est un acte volontaire par lequel le jeune s'engage à l'égard d'une règle ou d'un système de valeurs et vis-à-vis d'un groupe. L'Engagement sur la Règle d'Or se fait au sein de l'unité. L'enfant ou le jeune dit qu'il a choisi de partager les valeurs des Éclés avec les autres et d'entretenir des relations de qualité avec eux. Les responsables doivent réfléchir à la façon d'accompagner cet acte d'engagement, la manière de le symboliser et de le faire vivre. L'engagement sur la Règle d'Or est un moment éducatif dans lequel le jeune fait une expérience qui pourra nourrir ses engagements ultérieurs dans la société et dans sa vie.



LA RÈGLE D'OR

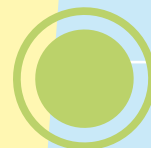
« Nous, les Éclaireuses et les Éclaireurs de France, partageons la même règle d'or... »

- Nos copains sont tous différents et nous les respectons quels que soient leur origine, leur religion, leur handicap : nous vivons la LAÏCITÉ.
- Nous apprenons à vivre ensemble, filles et garçons : nous vivons la COÉDUCATION.
- Nous écoutons les autres, nous donnons notre avis, nous décidons ensemble et prenons des responsabilités : nous vivons la DÉMOCRATIE.
- Nous partons à la découverte du Monde proche ou lointain pour agir selon nos moyens : nous vivons la SOLIDARITÉ.
- Nous voulons prendre soin de la Terre et vivre en harmonie avec la nature : nous vivons l'ÉCO-CITOYENNETÉ.

C'est ainsi que nous vivons notre Scoutisme. Pour vivre l'aventure des Éclaireuses Éclaireurs de France, je m'engage à respecter, à vivre et à faire vivre cette Règle d'Or. »

Pour les Louveteaux, on retrouve une démarche similaire, adaptée à l'âge, appelée « Les chemins de l'Aventure » :

« Je suis tolérant et ouvert au monde qui m'entoure
Je suis débrouillard et autonome
Je suis ami de la nature et je veux la protéger
Je suis actif et je participe à la vie du cercle ».



Mémoire

POUR L'EVEIL DE LA JEUNESSE FRANCAISE A LA CITOYENNETE

La formation proposée
par l'association
de scoutisme laïque
Eclaireuses Eclaireurs de France

31 MARS 2010

Mémoire rédigé par **Maurice Déjean** et **Annie Roux-Déjean**, pour la célébration, en 2011, du centenaire du scoutisme laïque, organisée conjointement par l'association des Eclaireuses et Eclaireurs de France, et l'association des Anciens Eclaireuses et Eclaireurs.

MEMOIRE
« Pour l'éveil de la jeunesse Française à la citoyenneté,
la formation proposée par l' Association de scoutisme
Laïque : « Eclaireuses Eclaireurs de France. »

Sommaire

Avant-propos	4
--------------------	---

Première partie

La défense de la démocratie requiert le développement de la **citoyenneté**

Introduction : <u>Une citoyenneté fort recherchée</u>	5
Chapitre 1 : <u>La fragilité de la démocratie</u>	8
A - Ses fondements trop souvent non respectés	
- <i>la Liberté</i>	
- <i>l'Egalité</i>	
- <i>la Fraternité</i>	
B - Ses faiblesses : maux et périls des institutions.....	10
Chapitre 2 : <u>Les conditions d'une citoyenneté efficace</u>	
A - Qualités pour être citoyen	11
B - L'indépendance d'esprit	
C - L'action citoyenne.....	12
D - Quelle citoyenneté pour la défense de la démocratie.....	13
E - Difficultés et entraves à la bonne information et à la libre expression des citoyens	
F - L'essor de la conscience citoyenne	
Chapitre 3 : <u>La laïcité vecteur de citoyenneté</u>	15
A - Vie publique	
B – Relations humaines	16
C – Apports citoyens des associations populaires laïques.....	17
Chapitre 4 : <u>Etudes et recherches sur la citoyenneté</u>	
A – Personnalités	18
B - Education nationale	20
C – Associations	20
D – Syndicats	23
E - Conseils politiques et institutionnels	23
F - Conseil de l'Europe	23
G – UNESCO	24

Deuxième partie

L'éducation de la jeunesse française à la citoyenneté

Chapitre 5 :	<u>Etat de la Jeunesse Française</u>	25
Chapitre 6 :	<u>Mission et limites de «l'Ecole de la République»</u>	28
Chapitre 7 :	<u>Les compléments de l'éducation scolaire</u>	... 32
	A - Le mouvement de l'éducation populaire	
	B - Les occasions nombreuses d'apprentissage	33
	C - Constat d'un besoin général de compléments et de partenariat	

Troisième partie

La citoyenneté du mouvement scout laïque

Introduction :	De 1911 à 2011 : cent ans d'évolution	36
Chapitre 8 :	<u>Les apports de la méthode scout</u>	... 36
	« Servir » la première devise du scoutisme	
	Scoutisme : méthode d'apprentissage humain	
Chapitre 9 :	<u>Depuis 1911, Les Eclaireurs de France ont fait oeuvre citoyenne par l'action de l'Association et les services éminents de ses membres</u>	 38
A – Un mouvement indépendant et laïque pour l'union de tous les enfants		38
B – Son « ouverture » s'est adressée à tous les enfants quelles que soient leur situation :		38
	- enfants handicapés moteurs ou mentaux....	38
	- enfance délinquante	39
C - Son action éducative a séduit et imprégné toute l'Education nationale		40
D – Le Mouvement est à la base de la création des C.E.M.E.A. Des Maisons de Jeunes, des Francas et de l'U.C.P.A.		42
E – Une jeunesse exemplaire dans la tourmente : 1939 / 1945		43
F- Les meilleurs de ses membres ont rendu des services historiques		44

AVANT – PROPOS

A l'occasion de la publication de ce Mémoire appelant à la citoyenneté,

Nous voulons dire :

Notre regret d'une République

- où, dans la société de consommation aux mains de puissances d'argent, la démocratie s'étirole et s'édulcore insensiblement ;
- où, sous l'emprise d'une véritable frénésie sécuritaire, le citoyen n'est plus considéré comme un homme responsable, mais traité en sujet qu'il faut protéger par la loi et les forces de sécurité ;
- où la jeunesse qui devrait être son avenir (car les adultes ne sont plus en état de réagir) est oubliée comme si elle n'était occupée que par le sport, tandis que, faute d'une politique qui devrait constituer un article de la Constitution, on croit la satisfaire avec des gadgets ;
- où la population étourdie, contre toute raison et bon sens, par les médias et la télévision, ne réagit plus devant l'absurde.

et nous avons voulu dire

devant cette situation décourageante de la démocratie :

- combien il serait dommage d'ignorer le petit bastion à contre-courant, des Eclaireuses Eclaireurs de France, qui veut être une école de la citoyenneté, en étant un véritable **mouvement de jeunesse**, c'est-à-dire composé entièrement de jeunes, soucieux de leur responsabilité, et profondément démocratique, et qui malgré la faiblesse de la jeunesse et de ses moyens, constitue un mouvement de pensée sachant travailler à son évolution et voulant faire naître, dans la jeunesse du pays, un idéal de progrès démocratique et de paix.
- et combien cette situation appelle de vigilance, avec une éducation formant l'éveil démocratique de la jeunesse.

Maurice DEJEAN et Annie ROUX-DEJEAN

En hommage aux deux hommes qui nous ont formés :

André LEFEBVRE, commissaire national des Eclaireuses Eclaireurs de France, bâtisseur du scoutisme laïque ;

Et notre frère aîné, Pierre DEJEAN, commissaire national adjoint des Eclaireuses Eclaireurs de France, chargé de maintenir la vie de l'Association en zone occupée, malgré l'interdiction par l'occupant allemand, arrêté le 2 septembre 1943 par la gestapo, mort assassiné au camp de Mathausen, le 18 août 1944.

Première partie

La défense de la démocratie

requiert le développement de la citoyenneté

INTRODUCTION

Une citoyenneté fort recherchée

Pour bien saisir l'importance de cette question de la citoyenneté, il est primordial de lever d'abord une ambiguïté ; il convient de bien la distinguer du « civisme » :

Le civisme relève de la civilité ; c'est une manière d'être.

La citoyenneté implique une éducation, un engagement ; c'est une qualité d'être. Celui qui se dit « citoyen » s'instruit, se forme et s'informe pour exercer sa souveraineté !

Or, de nos jours, dans notre société, on n'a jamais autant entendu parler de « citoyens » et de « citoyenneté ». Que se passe-t-il ?

N'est-ce pas devenu une mode ? Et n'est-ce pas souvent une hypocrisie de la part de celui qui en parle, en voulant laisser croire qu'il est lui-même soucieux de citoyenneté ?

Mme Laurence LOEFFEL écrit dans son livre *Enseigner la démocratie* : (ARMAN COLIN octobre 2009 : « *L'usage du mot « citoyenneté » et de l'adjectif « citoyen » connaît une inflation qui semble inversement proportionnelle à sa solidité conceptuelle et à sa certitude pratique.* »)

Quant à M. Régis DEBRAY, dans son dernier livre *Le moment fraternité* (nrf GALLIMARD février 2009), il est allé jusqu'à écrire, en jugeant de l'usage du mot « citoyenneté » dans la société actuelle : « *Si la charité a redoré son blason, sa cadette incroyante reste sur les étagères, en vitrine, mais à lorgner de loin. La citoyenneté est un produit de grande consommation, devenu à force inodore, incolore et sans saveur. Mais de bon ton et peu compromettant* ».

Il faut toutefois bien prendre garde : dans la bouche de ceux qui sont sérieux, ces appels incessants à plus de citoyens et à une meilleure citoyenneté, expriment un sentiment d'inquiétude majoritairement partagé, sur l'évolution de la qualité de la démocratie.

Or, si l'on déplore l'état de la République, ne devrait-on pas s'en prendre en premier aux élus et aux élections, à l'ensemble du personnel politique et à tout ce qui est la politique ? En observant toutefois que l'organisation d'élections n'est pas propre aux démocraties : on a vu des « consultations populaires » précéder l'instauration de régimes totalitaires. Cela ne garantit pas non plus la valeur d'un régime dit « démocratique ». Avec le système de la représentation parlementaire, la qualité de la démocratie dépend de la qualité des relations entre les représentants et leurs électeurs-citoyens. L'élu, en informant le mieux possible ses électeurs, recherche leur confiance et leur avis, tout en s'efforçant de leur faire partager son opinion. L'équilibre du pays dépend beaucoup de la valeur de cette relation entre élus et électeurs. Mais, il est clair qu'en régime démocratique, c'est l'avis de l'électeur-citoyen qui compte !

Quoi qu'il en soit ; les élus eux-mêmes ont manifesté leurs inquiétudes sur l'évolution de la qualité de la démocratie. Ainsi, malgré leurs opinions politiques très différentes, de grands élus, ayant occupé des fonctions très importantes, s'accordent dès 1997, pour déplorer l'état de la démocratie française, et se préoccuper de la citoyenneté et des citoyens.

C'est ainsi que MM. Laurent FABIUS, Robert HUE et Philippe SEGUIN ont apporté leurs contributions à un livre écrit par Anicet LE PORS, intitulé *Le nouvel âge de la citoyenneté* (édité en 1997 par les Editions de l'Atelier/ Editions ouvrières Paris).

Pour sa part, Philippe Seguin déplorait alors : *« La citoyenneté est une valeur en danger. Le reflux des valeurs collectives, le recul de la solidarité et de la cohésion sociale, les critiques contre l'Etat et la Nation, n'aboutissent qu'à la négation même de citoyen... Pourtant, loin d'être une idée archaïque, à forte connotation historique, la citoyenneté est une valeur moderne. Réhabiliter le citoyen passe donc par un véritable renouveau républicain. Le citoyen est l'un des membres du grand corps souverain qu'est le peuple ».*

M. Laurent FABIUS, pessimiste, a écrit : *« Ce n'est pas demain que partout, on pourra remettre ce panneau que la Révolution fit fleurir : « Ici on s'honore du titre de citoyen », tout reste à construire. La liberté, la fraternité, la laïcité continuent d'exiger une vigilance ».*

C'était donc en 1997. A cette époque, ces grands parlementaires manifestaient leur inquiétude et prônaient la vigilance. Il faut penser qu'ils estimaient ne pouvoir rien faire sans une réaction de l'opinion publique, c'est-à-dire des citoyens.

Par contre aujourd'hui, en 2010, on peut dire que le feu dévore la démocratie, car n'est-ce pas la négation du grand principe de Liberté que de grandes entreprises françaises (voir Telecom) se permettent publiquement d'asservir leur personnel (au point que des travailleurs, après avoir perdu leur dignité, en viennent à se donner la mort). Peut-on aussi parler de la devise Egalité inscrite à tous les frontons de la République, quand la « fracture sociale » ne cesse de s'élargir tragiquement ?

En dehors de ces accros béants à la démocratie, il est tragique de constater l'absence de réaction publique. Il semble que la majorité des Français en soient réduits à considérer que tout cela relève de la fatalité et qu'il serait inutile de penser à une réaction. Ce ne sont pas les récentes élections régionales faisant apparaître 50% d'abstentions qui nous diront le contraire. Abstention record souvent dénoncée, mais trop peu souvent analysée par nos hommes politiques dont les méthodes et les discours portent de lourdes responsabilités.

Nous ne pouvions pas, traitant de la citoyenneté, ne pas faire ce constat amer. Mais nous pensons qu'il serait vain de chercher des responsabilités. Ce triste état de chose interpelle la conscience citoyenne de chacun.

Finalement, la conscience des citoyens, peut être interpellée dans beaucoup de circonstances. Tout ceci exige une parfaite connaissance de la **démocratie**, car son champ est très vaste ; un Etat démocratique repose sur le respect de mille détails. De même, la **citoyenneté** qui est la conscience de citoyens actifs et engagés, est soumise à beaucoup de conditions qu'il faut savoir préserver.

La complexité de tout cela, explique non seulement l'importance des études qui sont entreprises, mais aussi la difficulté de l'éducation à la citoyenneté

Chapitre 1

La fragilité de la démocratie

On s'accorde à dire de façon courante, que la démocratie est « le gouvernement du peuple par le peuple ». Mais, pour jouir de la démocratie, le peuple doit la respecter et la faire respecter, et pour ce faire, avoir une connaissance claire des règles de vie de la collectivité, et de bon fonctionnement des rouages qu'elle s'est donnés.

A - Ses fondements trop souvent non respectés

Il s'agit des règles, des grands principes de vie en commun que le peuple souverain s'est donnés ; et pour la République française, c'est essentiellement les dispositions de la « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen ». Elle s'est exprimée fermement par les devises de : Liberté, Egalité, Fraternité.

La Liberté

En ce qui concerne la première entre toutes, la devise « Liberté » est celle qui distingue la démocratie de tous les autres régimes : monarchie, autocratie, dictature... Elle se conjugue en beaucoup de facettes : liberté de conscience, liberté d'expression, liberté de réunion, etc.

La liberté de conscience commande toutes les autres formes de liberté.

Avec l'inflation spectaculaire des médias, le principe de la **liberté d'expression** est souvent mis en cause. Cela entraîne beaucoup de questions en matière de démocratie. Il s'agit essentiellement de la liberté de la presse et de la bonne information des citoyens, qui connaît de plus en plus d'actions contraires (recherche d'accaparement, d'influence, manipulation diverses). Mais aussi de la libre expression des citoyens : liberté d'expression et de circulation de la parole et des idées (écoutes téléphoniques clandestines, censure, etc.).

La **liberté d'information**. Il faut en particulier se poser la question de l'existence du « Secret Défense » et de son extension récente, quand de jour en jour, le principe de la **transparence** apparaît comme une condition d'amélioration du système démocratique.

La liberté peut devenir aléatoire avec les difficultés économiques, car, avec le chômage important, les travailleurs peuvent être amenés à de véritables aliénations. Les exemples récents ne manquent pas.

Tous ces droits de la Déclaration universelle impliquent des **devoirs**, c'est pourquoi on a pu dire avec raison que la liberté de chacun n'est valable que si la liberté de tous les autres est respectée.

A contrario, l'individualisme porte à se servir du principe de liberté pour justifier tous les excès. Les divers usages de ce droit amènent constamment des débats et on en arrive très vite à recourir à des lois et des règlements, contraignants par principe puisque destinés à encadrer. Le sentiment de ce droit individuel est parfois très vif, très chatouilleux. Il est notamment invoqué pour aller et venir à sa convenance, et par là, cela a débouché sur la question

de la protection de la vie privée. Observons que les discussions et les réflexions qui s'imposent amènent heureusement le citoyen à approfondir la démocratie.

L'égalité

En ce qui concerne l'égalité, principe suprême apporté par la Révolution, son application dans sa plénitude reste le souci permanent de tous ceux qui portent en eux un idéal citoyen. Cet objectif insatisfait demeure et devient de plus en plus, de nos jours, la cause principale des appels incessants à une meilleure citoyenneté.

La notion d'égalité s'entend d'abord d'individu à individu, de peuple à peuple, de race à race : c'est la base de tout système humanitaire. On sait bien que c'est là une utopie, mais qui doit rester un but à atteindre.

La notion d'égalité englobe aussi la relation Homme/Femme, dans toutes les composantes de ce qu'on appelle l'égalité des sexes. Des progrès resteront toujours à réaliser, surtout si l'on pense que ce devoir d'égalité entre Homme et Femme ne s'impose dans les esprits de notre pays que tout récemment, tandis que les moyens d'assurer une juste parité sont encore à trouver !

Enfin, le principe d'égalité intègre l'égalité intergénérationnelle (place des aînés dans la famille et dans la société) qui se dégrade avec le développement de la modernité : principe sur lequel nos anciens et les peuples dits « sous-développés » auraient beaucoup à nous apprendre. Pour le succès de la démocratie, Liberté et Egalité doivent toujours marcher ensemble.

Fraternité

La République française avait ajouté la fraternité sur son fronton.

Si le terme demeure, son application est aujourd'hui remplacée dans les faits par le vœu de la **solidarité**. L'évolution des conditions dans le pays a amené les pionniers de la IIIème République à instituer le principe de la **laïcité**. Longtemps considéré comme un moyen de réaction contre le cléricalisme, ce principe apparaît aujourd'hui, avec l'augmentation des Français adhérant à la religion de l'Islam, comme un élément d'équilibre, d'apaisement de la vie en commun, comme un fondement de la citoyenneté.

Il est particulièrement remarquable qu'à la déclaration universelle des Droits de l'Homme, ce monde dominé par le libéralisme ait reconnu indispensable d'ajouter en 1989, une déclaration sur les **Droits de l'Enfant**. Nous verrons dans la troisième partie de ce mémoire que le mouvement Eclaireurs a joué et jouera un grand rôle pour que cette déclaration ne soit pas seulement de principe. A travers le monde, toute une série de faits regrettables ont justifié une préoccupation générale pour la défense des conditions de vie des enfants. Si le mouvement Eclaireurs, notamment avec sa branche louvetaux, (de 8 à 11ans) considère que le sujet concerne cette tranche d'âge, il a aussi porté toute son attention sur cette question appelée tout naturellement à mobiliser les enfants dans leur préparation à la citoyenneté, (formation à laquelle il tend depuis 1964).

B - Ses faiblesses : les maux et les périls des Institutions

Tout bon citoyen devrait connaître les rouages des institutions démocratiques et leur fonctionnement assurant la vie de la République. Sans entrer dans l'énumération et la description des ces rouages, il faut porter attention aux menaces qui se sont fait jour dernièrement.

Ces menaces se sont manifestées notamment par les manœuvres souterraines de sociétés secrètes.

On a vu qu'il était possible de parvenir à une inertie des institutions quand se constituent des conjurations du silence (comme nous l'avons connu depuis la guerre) au profit de la protection des hommes complices de la déportation des juifs français (Touvier, Bousquet).

Enfin, on doit s'inquiéter de la tendance qui semble se dessiner chez nos gouvernants de recourir systématiquement à l'énoncé de règles et règlements (gouvernement par décrets) au détriment du vote de lois adoptées par les élus du peuple (mode législatif : députés et sénateurs) mettant ainsi en échec la voie et le système parlementaire.

La Démocratie implique un rigoureux équilibre des pouvoirs et notamment l'indépendance de la Justice par rapport à l'exécutif. On connaît aujourd'hui le malaise résultant de la nomination des procureurs de la République en Conseil des ministres. Par ailleurs, la stabilité de la République, ainsi que l'égalité entre les citoyens ne sont-elles pas assurées par le bon fonctionnement des services publics et la confiance donnée à la Fonction publique ? Les graves atteintes portées aujourd'hui à tous les organes du service public (éducation, justice, santé, communications, etc.) relèvent non pas d'un caprice passager, mais d'un plan sociétal parfaitement pensé par un système capitaliste dont la méthode et le but sont de privatiser en totalité pour s'approprier et mieux maîtriser.

Ainsi, on voit que l'accomplissement effectif de la démocratie demande une claire analyse de tout ce qui doit concourir à la vie démocratique et combien cela demanderait aussi d'attention pour assurer la sauvegarde des divers rouages de la République. Tout cela ne saurait échapper à tous ceux qui se soucient de travailler à l'éducation à la citoyenneté.

Chapitre 2

Les conditions d'une citoyenneté efficace

A - Qualités pour être citoyen

On ne se comporte en citoyen qu'à partir du moment où l'on a pris conscience de sa responsabilité.

Le citoyen a, d'abord, à déterminer et à faire prévaloir **l'intérêt général** sur les intérêts personnels ou particuliers. Il doit faire appel à la **raison**, au **bon sens**, à la **clarté**, à la **simplicité**.

Car la démocratie repose sur la raison, tandis que la démagogie cherche les sentiments, fait appel à la peur, au soupçon, à l'obscurité, aux bas instincts de l'individu.

Mme Laurence LOEFFEL, rappelant que le citoyen est celui qui doit être capable d'intervenir dans la cité, enseigne que cela exige, tout à la fois : formation d'une opinion raisonnée, aptitude à l'exprimer, et acceptation du débat public.

Il faut également que le citoyen ait le souci de sa liberté de penser, de son indépendance d'esprit pour ne pas se laisser influencer, mais en même temps, de l'humanisme, de la sociabilité (le goût du dialogue) avec le respect des autres.

Cela requiert beaucoup de conditions et de qualités ; on comprend Montesquieu enseignant que « la démocratie suppose la vertu de chaque citoyen ».

Mais faut-il en arriver à une conception décourageante du citoyen et de la citoyenneté qui porterait au renoncement, en prenant à la lettre l'avis suivant exprimé dans son *Traité de droit constitutionnel* par M. Georges BURDEAU : « En effet, le citoyen n'est pas l'individu réel avec ses faiblesses, son égoïsme, ses aveuglements, et ses enthousiasmes. C'est l'homme éclairé par la raison, parlant selon les impératifs de cette raison commune à tous et par conséquent, débarrassé des préjugés de classe, et des soucis inhérents à sa condition économique ; capable d'opiner sur la chose publique, sans être dominé par son intérêt personnel. Bref, c'est une manière de saint laïque qui doit sa qualité de membre du Souverain la Nation et de son désintéressement ».

Nous, nous dirons qu'il lui faut de la volonté, de l'opiniâtreté, de la persévérance.

Enfin, il aura à faire preuve de courage, car la défense de la démocratie ne se fait pas sans luttes.

B - L'indépendance d'esprit

Nous avons dit qu'il s'agit là d'une qualité essentielle de la liberté d'action pour tout citoyen qui se veut « actif et engagé ».

Mais, il faut bien réaliser que nos compatriotes risquent fort d'avoir leur conscience dévoyée par les exemples regrettables donnés par le comportement de trop de leaders, enfermés dans « les affaires » !

On ne peut aussi que redouter, dans cette société de consommation, les manœuvres souterraines des « puissances d'argent », c'est-à-dire du Capital pour asservir les esprits en vue de provoquer des réactions à son profit.

Il faut également se rendre compte combien peu à peu, le sens des responsabilités est poussé à disparaître, totalement anéanti par l'hystérie sécuritaire qui a entièrement emporté la société française. Par exemple, les Commissions de sécurité ne connaissent aucun contre-pouvoir. Dès lors, Il n'y aurait plus de citoyen responsable ? Les citoyens sont traités en sujets à contrôler !

Il faut enfin prendre conscience des méfaits d'une situation économique marquée par un chômage très important, obligeant trop de travailleurs et de jeunes à accepter, pour vivre, des conditions draconiennes de travail, leur faisant perdre leur indépendance, et finalement leur dignité en même temps que tout projet familial ou professionnel.

C - L'action citoyenne

Lorsqu'une menace à la démocratie est dénoncée par un citoyen en éveil, il faut bien reconnaître que tout seul, celui-ci risque fort de ne pas être écouté. Il faut un groupe nombreux de citoyens pour entraîner la réaction nécessaire.

Or, dès que l'on considère les citoyens dans la collectivité, il faut analyser l'importante notion « **d'opinion publique** ».

Si l'on peut dire qu'elle est, à un moment donné, la synthèse des pensées et des humeurs des Français dans leur ensemble, on est impressionné par son importance première en démocratie, mais aussi par sa subtilité tenant tout à la fois à son immatérialité redoutable et à sa formation insaisissable. Elle pèse sur tous les élus, et si elle est dominée par une majorité de citoyens résolus, elle peut être la sauvegarde de la démocratie, en venant de temps en temps, aiguillonner Parlement et Gouvernement.

Mais évidemment, il faut que les citoyens du pays aient été assez nombreux pour peser sur l'orientation et l'expression de cette opinion publique. Son contrôle est donc un facteur essentiel de la démocratie. Ce contrôle constitue un tel enjeu qu'il est l'objet d'actions constantes. Il s'agit de peser sur son orientation en sachant que, dans ce qui constitue l'opinion publique, les sentiments l'emportent le plus souvent sur les idées, c'est-à-dire les convictions. On en vient à la question capitale de l'état de l'information et de l'indépendance des médias dans le pays. A ce sujet, Anicet LE PORS pense que « le fonctionnement pervers des médias ajoute à la déstabilisation de l'opinion, à la fois mieux informée, mais aussi plus **manipulable** ».

Savoir où en est cette opinion, comment elle se compose, se comporte, et quelles sont les probabilités de son évolution, telles ont été les raisons de la création des **instituts de sondage**

qui connaissent depuis quelques années les faveurs de tous ceux qui veulent contrôler cette opinion publique. D'autant plus que de tels sondages se prêtent à toutes les interprétations et ouvrent la voie à toutes les dérives. En conséquence, le front des citoyens du pays a intérêt à les suivre et à étudier comment peser sur l'opinion. Cela demande de sa part des analyses très fines menées avec beaucoup de rigueur, des analyses approfondies et exhaustives faisant appel à la raison de tous, avec leur savoir et leur expérience.

D - Quelle citoyenneté pour la défense de la démocratie ?

Certes, il faut dans le pays une citoyenneté éveillée et nombreuse. Nous avons vu combien la démocratie pouvait être fragile, dépendant de mille détails tant en ce qui concerne le respect de ses fondements qu'en matière de bon fonctionnement et d'équilibre de ses rouages. Il faudrait donc des citoyens toujours en éveil pour déceler jour après jour les manquements à l'idéal démocratique.

Mais comme la réalité est très compliquée, il est souhaitable que dans la masse des citoyens il y ait au milieu d'eux, des hommes et des femmes qui en soient les meneurs. C'est ce que nous appellerons une citoyenneté éclairée. C'est-à-dire celle formée par des personnalités pouvant peser sur l'**opinion publique** par leur capacité de mettre en relief et de faire comprendre les principes de la République, en même temps que, par leur expérience, ils sauront dénoncer les traquenards pouvant être développés par les ennemis de la démocratie ; ces citoyens-là doivent avoir pour tout dire, une âme de « résistant » !...

Dans ce front citoyen, il faut compter essentiellement sur les forces démocratiques constituées par les syndicats et les associations qui se partagent les responsabilités d'action en matière de démocratie sociale et politique. Si l'on peut dire que le pays connaît actuellement une bonne vitalité et un bon développement des associations, l'évolution économique politiquement pensée et bien aidée par le grand patronat, a amené un affaiblissement très regrettable des organisations syndicales.

E - Difficultés et entraves à la bonne information et à la libre expression des citoyens

Le citoyen doit être averti de toutes les façons que peuvent employer tous ceux qui ont intérêt à l'empêcher d'exercer sa souveraineté. Nous n'en ferons pas la liste tellement la capacité inventive peut être sans borne en ce domaine.

Il y a, d'abord, le procédé tout simple qui consiste à cultiver et à tenir dans l'ignorance les citoyens qui peuvent être concernés, d'où une politique dite « culturelle » (voir TF1) et toutes les atteintes au savoir et à l'enseignement dont nous avons parlé..

Il y a ceux, aussi, qui comptent sur l'opacité ou la technocratie d'une proposition, pour réduire le nombre de citoyens capables de s'en saisir et d'en mesurer la menace.

Il y a aussi la façon de faire passer une mesure ou une proposition de loi en période de vacances en sachant que le peuple ne réagira pas, ou alors le calcul d'attirer son attention sur

un événement ou une autre question tout à fait secondaire, et souvent préfabriqué à dessein. De la même façon, il y a ceux qui comptent sur l'accoutumance de l'opinion .

Enfin, il y a toutes sortes de pressions ou d'aliénations pouvant être obtenues avec l'argent : pour un DASSAULT récemment condamné pour avoir acheté ses électeurs, combien de pratiquants identiques restent incognito ?

Mais c'est bien la peur dont se servent ceux qui veulent museler toutes revendications. Le chômage et la crise d'aujourd'hui en sont le terrain le plus favorable.

Il faut déduire de tout ceci que les citoyens doivent échapper à beaucoup de risques d'être aveuglés ou bâillonnés. Comment s'en prémunir ?

F - L'essor de la conscience citoyenne

Si l'on met à l'actif de ces dernières années, le souci du législateur venant corriger une lacune grave en matière d'égalité, par exemple la parité hommes-femmes, encore faut-il en mesurer l'application : nous ne pensons pas qu'une loi sur la parité dans les entreprises ou les partis politiques soit le remède susceptible de porter l'avenir.

L'évolution des mœurs, des consciences et des pratiques en matière de citoyenneté viendra avant tout des familles et de l'école, des efforts associatifs et syndicaux, et c'est là que nous situons l'action des mouvements d'éducation populaire et de jeunesse, telle l'association des Eclaireuses Eclaireurs de France.

Ajoutons-y la conscience citoyenne qui prend acte de l'intérêt de la laïcité, et met de plus en plus l'accent sur le devoir de **transparence** et la défense de la nature : **écocitoyenneté**.

Chapitre 3

La laïcité, vecteur de citoyenneté

Le concept de laïcité introduit par la IIIème République est venu conforter les causes de la paix civile en France en matière de vie publique et de relations humaines.

A - Vie Publique

Mme Catherine KINTZLER, professeur de philosophie à l'université de Lille, auteur du livre *Qu'est-ce que la Laïcité ?* (Imprimerie de la Manutention à Mayenne, février 2008) enseigne :

« La laïcité est une façon de promouvoir et d'organiser la coexistence des libertés, plus particulièrement libertés d'opinion, de conscience, de croyance... C'est la séparation de la sphère privée et de la sphère publique.

La loi n'a pas tous les droits. La loi n'a pas droit de regard sur le domaine religieux. Si la loi interdit certaines pratiques, ce n'est pas à cause de leur caractère religieux, mais parce qu'elles interfèrent sur le droit commun. On interdit ainsi les sacrifices humains, ce sont des assassinats, ou la mainmise par une organisation religieuse sur les biens de ses fidèles, c'est une escroquerie ou un abus de confiance. On interdira l'excision, c'est une mutilation invalidante, irréversible, dangereuse et sans nécessité thérapeutique, alors que la circoncision ne l'est pas plus qu'une scarification rituelle ou qu'un percing.

Les lois ne peuvent énoncer ou proscrire aucune obligation de type religieux ou frappant la question de la liberté de jugement.

SI la loi elle-même doit éviter la question religieuse dans ses commandements et interdits, il ne s'ensuit pas que l'Etat l'écarte totalement du discours public. On sait que la laïcité exige, en revanche, une abstention absolue : l'absence de tout discours public touchant les croyances et les opinions spirituelles est de rigueur, et elle oblige tout agent de la puissance publique dans l'exercice de ses fonctions. »

Dans un article valant éditorial, notre ami président de l'association des Anciens Eclaireuses et Eclaireurs(AAEE) Jacques DELOBEL, professe que la laïcité est d'abord une question de droit et que ce droit a pour objet de protéger l'indépendance de l'Etat contre toute pression, et donc pour assurer la bonne marche de la République. Il déclare aussi que la laïcité est inhérente à une culture de débats, car les règles de vie de la démocratie ne sont pas définies une fois pour toutes, notre évolution amenant chaque jour de nouvelles questions ; par exemple, hier, la question du voile avec la commission Stasi, et demain celle de la burka.

B - Relations Humaines

Une fiche établie en 2005 pour le centenaire de la loi de 1905 par l'association de scoutisme laïque « Les Eclaireuses Eclaireurs de France » déclare :

« La laïcité n'est pas seulement une attitude de l'individu, elle implique une action collective et repose sur la reconnaissance des valeurs de l'Humanité (Déclaration des droits de l'Homme ; droits de l'Enfant). La laïcité, au-delà de la tolérance qui est trop souvent indifférence et passivité, suppose une attitude militante engagée ; elle est alors un combat permanent et collectif pour l'Autre par la confrontation des idées sociales : c'est un art de vivre ensemble. Eduquer à la laïcité, c'est la possibilité de donner à chacun les moyens de sa liberté, donc de créer les conditions de l'échange et favoriser l'accès au savoir, à l'information.

L'idéal de laïcité : un idéal de paix. Ne pas considérer que son pays, son ethnie est meilleur que le pays ou l'ethnie ou la religion de l'autre. Accepter l'autre, s'efforcer de le comprendre, dialoguer et marquer les limites, doivent conduire à un progrès.

La paix ne se situe pas seulement au niveau des nations, elle doit être construite aussi entre tous les compartiments de jeu, dans les quartiers et dans les cités entre hommes et femmes, entre homosexuels et hétérosexuels. »

Cette déclaration de l'association de scoutisme laïque montre combien son idéal implique forcément une volonté totale de citoyenneté.

Comment ne pas citer en matière de laïcité et de citoyenneté les pensées exprimées par le philosophe Régis Debray. Dans une lettre d'excuses au Président de la République, de ne pouvoir assister aux travaux de la commission Stasi sur le voile, ce philosophe a exprimé par écrit les idées que lui inspirait le sujet.

Tout en considérant que les communautés ne pourront jamais disparaître, Régis Debray professe que leurs problèmes seraient dépassés si un esprit de laïcité unanimement partagé, mettait par-dessus tout l'amour de la République. Il conclut par cette phrase qui exprime bien la prééminence qu'il donne à la laïcité : « La laïcité sera une culture, ou elle ne sera pas ».

Cette déclaration était précédée des considérations ci-après qui montrent combien la laïcité devrait être également un facteur de civilisation.

« La communauté de destin entre individus de toutes confessions ou sans confession est plus qu'une forme de gouvernement : ce sont des souvenirs partagés, reconvertis en désirs et projets, via des groupes de solidarités intermédiaires, vecteurs du « plébiscite » de chaque jour, à défaut desquels une République se dégrade en machine à subventionner ses ghettos. Les « fraternités » d'aujourd'hui, type sociétés d'actionnaires ou équipes sportives multinationales, médiatisent du communautaire ou du financier, non des valeurs, d'où l'appel d'air. Nous devons prendre la mesure, sans nostalgie excessive de ce que nous avons perdu depuis que la Nation ne remplace

plus Dieu comme point de convergence et principe de transcendance des particularismes. L'émotionnel ne relaye plus l'intellectuel, ni le vouloir être le vouloir vivre, en sorte qu'une citoyenneté réduite aux acquêts, sans arrière-plan mythique, n'a plus valeur d'appartenance. Quand le socle de distinction collective se dérobe, resurgit le culte de la petite différence : chacun bricole une frontière dans son coin en reconstruisant et exacerbant ses mythes d'origine où puiser un peu de dignité, comme le font toutes les dignités en désarroi. Cette retraite dans le coutumier du citoyen à l'abandon et livré à la solitude du consommateur sans fonds, relève de l'instinct de conservation. Il serait futile et dangereux de ne pas prendre à bras-le-corps cette demande d'alimentation morale. »

C - Apports citoyens des associations populaires laïques

Toutes les associations (généralement alliées à la Ligue de l'Enseignement), en faisant vivre la laïcité à leurs adhérents, leur insufflent forcément un idéal de citoyenneté.

Il nous revient spécialement de signaler l'œuvre accomplie par les associations dont le mouvement scout laïque est à l'origine :

Les CEMEA, centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (lancés vers 1937) qui se définissent comme un mouvement d'éducation nouvelle ayant un réseau structuré de militants de terrain, développant des actions et des réflexions pédagogiques, dans le champ des loisirs, de l'éducation, de la culture et du social.

Les FRANCAS, créés en 1944 ; mouvement d'éducation populaire ayant pour but de « *promouvoir la place que tous les enfants devaient avoir, et développer les activités à leur intention* :

- *Rassembler les différents acteurs de l'éducation qui adhèrent à leurs actions :*
- *Fédérer les centres et structures de loisirs répondant aux besoins. »*

Chapitre 4

Etudes et recherches sur la citoyenneté

Nous ne saurions prétendre donner une liste complète des études et recherches suscitées depuis quelques années en France et à travers le Monde, sur le thème de la Citoyenneté. La préoccupation tenant à la baisse de la démocratie a été quasi générale.

Il est plus significatif de connaître la variété des personnalités et organismes qui s'en sont saisis.

A - Les personnalités

Ce sont des **hommes politiques** d'abord, qui ont tenu à s'exprimer sur le sujet.

Citons le livre, publié en 1997, par M. Anicet LE PORS, (ancien ministre communiste, chargé de la fonction publique), intitulé *Le nouvel âge de la citoyenneté*. Trois personnalités d'opinions différentes lui ont apporté leur contribution : M. Robert HUE, communiste, M. Laurent FABIUS, socialiste, et M. Philippe SEGUIN, UMP.

Le 25 octobre 1981, dans son *Plaidoyer pour l'Europe décadente*, Raymond ARON rappelait que « *les démocraties sont des pays de citoyens, pas seulement de consommateurs. C'est en préservant cette notion de citoyenneté que les sociétés libérales se maintiendront face au danger d'un régime totalitaire comme le régime soviétique* ».

Mais bien d'**autres personnalités**, non politiques, se sont exprimées par la publication d'ouvrages. Citons entre autres :

Louis. FRANCOIS (président des Eclaireurs de France) : «L'enseignement civique et les devoirs du citoyen». *Bulletin de la société française de pédagogie*, n° 120 1957

Laurence CORNU et J. ROMAN : «Ecole et citoyenneté» 1988

Patrice CANIVEZ : «Eduquer le citoyen» 1990

Georges ROCHE : «Quelle école pour quelle citoyenneté ? » 1993

Etiennette VELLAS : «La formation du citoyen se cache, à l'école, au cœur de la construction des savoirs» 1993

Dominique SCNAPPER : «La communauté des citoyens : sur l'idée moderne de nation.» 1994

Patrick CANIVEZ : «Eduquer le citoyen ?» 1995

Dominique JONLET et Christian LANNOYE : «Apprendre la démocratie et la vivre à l'école.» 1995

Bernard BIER et A. VULBEAU : «Jeunes mais citoyens : quelle éducation pour quelle citoyenneté ?» 1995

François AUDIGIER et Guy LAGELEE : «Education civique et initiation juridique dans les collèges» 1996

Alain MOUGNIOTTE : «L'école de la République : pour une éducation à la démocratie» 1996

Bernard BIER et B. ROUDET : «Citoyenneté, identité, nouvelles figures de la citoyenneté et formes actuelles de l'engagement des jeunes» 1996

Claudine LELEUX : « Repenser l'éducation civique : autonomie, coopération, participation.» 1997

François GALICHET : « L'éducation à la citoyenneté » 1998
 Colette CREMIEUX : « La citoyenneté à l'école » 1998
 Franz CONSTANT : « La citoyenneté » 1998
 Jacques PAIN, Marie Pierre DEGOIS-GRANDIN, et Claude LEGOFF : « Banlieues : les défis pour un collège citoyen » 1998
 Monique FLONNEAU : « L'éducation à la citoyenneté aux cycles 2 et 3 » 1998
 Jean LE GAL : « Coopérer pour développer la citoyenneté » 1999
 François AUDIGIER : « L'éducation à la citoyenneté » 1999

Bernard BIER et A. VULBEAU « La citoyenneté héritage ou invention ? » 1999
 Alain MOUGNOTTE : « Pour une éducation politique en collège et au lycée » 1999
 Claudine LELEUX : « Education à la citoyenneté : apprendre les valeurs et les normes de 5 à 14 ans » 2000
 Dominique SCHNAPPER : « Qu'est-ce que la citoyenneté » 2000
 Jean-Marc MONTEIL : « L'éducation à la citoyenneté » 2000
 Hervé CELLIER : « La démocratie à l'école : apprendre, mais ensemble » 2000
 Rolland GISBERT, Roger BERGERAS, et Gérard CELLIER : « Civilité, civisme et citoyenneté » 2001
 Daniel BRUDER : « A la recherche de l'établissement citoyen » 2002
 François GALICHET : « L'école lieu de citoyenneté » 2005
 UNESCO : « Manuel d'éducation à la citoyenneté ». 2006
 Martine COHEN : « Associations laïques et confessionnelles » 2006
 Bernard BIER et Joce Le Breton : « Education et citoyenneté » déc. 2007
 Jean Claude RICHEZ : « Education à la citoyenneté : la nouvelle donne » fév. 09
 Laurence LOEFFEL : « Enseigner la démocratie nouveaux enjeux, nouveaux défis » nov. 2009
 Jean-Pierre DUBOIS, actuel président de la Ligue des droits de l'homme a écrit deux ouvrages sur le sujet : « Citoyenneté, souveraineté, société civile » et avec Christine VERGNAT : « Refonder la citoyenneté : démocratie politique et démocratie sociale »

La revue *Education et citoyenneté* (n°16, des « Cahiers de l'action », de l'**INJEP**, en 2007) coordonnée par Bernard BIER et Joce Le BRETON, présente les entretiens sur ce sujet avec des professionnels de l'éducation très divers : philosophe, sociologue, maître formateur, professeur à IUFM, professeur de philosophie, chargé d'études doctorant en sciences de l'éducation, chargée d'études à l'INRP, responsable de centre de vacances, conseillère principale d'éducation, délégué général à Juristes Solidarité, chargé de développement local, animateur, délégué à l'enseignement à la Ligue de l'enseignement, maître formatrice, professeurs de lettres ou d'histoire, directeur de service jeunesse, médecin, professeur d'éducation physique et sportive, directrice de recherche au Centre d'étude et de la politique française.

Les revues *Cahiers Pédagogiques* ; *Le nouvel éducateur* ; *Vie, école, intégration* ; *Cahiers d'éducation et devenir* éditent maints articles sur les sujets concernant la formation à la citoyenneté, notamment à partir des années 1997.

B - L'Education nationale

Si le Centre National de Documentation Pédagogique semble n'avoir pas organisé directement de colloque ou de conférence publique sur la citoyenneté, ce sont tous les Centres régionaux de documentation pédagogique qui ont eu à réaliser des réunions sur ce sujet, avec EDUSCOL.

Ainsi :

- « Eduquer à la citoyenneté » Colloque de Clermont-Ferrand 1996
- « La citoyenneté: héritage ou invention? » CNDP «*Ville école Intégration*»: 1999
- « Ecole, Société, Citoyenneté » à Reims 1^{er} mars 2000
Conférence de Monsieur François DUBET Sociologue
- « Le citoyen et la politique » Colloque de Brive, octobre 2001
(Finalité et enjeux d'une éducation à la citoyenneté, un nouveau contrat ?)
Organisé par l'Académie d'Orléans – Tours
- « Conférence Education à la Citoyenneté » C.R.D.P. d'Amiens le 27.11. 2002
- « Démocratie et Citoyenneté » à Brest » Cours publics 2002-2003
- « On ne naît pas citoyen, on le devient. » Au 7^{ième} Rendez-vous de l'Histoire
Discours de M. René FILLON ministre de l'Education nationale.
Académie de Nancy-Metz 15 octobre 2004

C'est également ainsi qu'ont été programmés, par les CRDP :

- « L'éducation à la citoyenneté » (Nice, Amiens, Les Pays de Loire, La Réunion, Versailles, etc.)
- « Citoyenneté et République » (Franche-Comté)
- « Crise de la Citoyenneté » (Bourgogne)
- « Exercer librement sa citoyenneté » (Paris)
- « Citoyenneté, éducation au développement durable » (Rennes) -
- « Développement durable et citoyenneté » (Aquitaine)
- « Espace citoyen – Citoyenneté » (Strasbourg)
- « Citoyenneté et développement durable » (Limousin)

Signalons aussi les travaux effectués par l'IUT Michel-Montaigne à Bordeaux, en liaison avec l' ISIAT (Institut supérieur d'ingénieurs, animateurs territoriaux)

C - Les Associations

- La Ligue de l'Enseignement

dont les valeurs sont : « Faire vivre la laïcité – Agir pour l'éducation – Agir pour la **citoyenneté** – créer les conditions de la solidarité » (et, dont, par hasard, l'adresse mail est : « citoyenneté@laligue2.org »), regroupe plus de 33 000 associations, notamment les 8 « **complémentaires de l'Enseignement public** » parmi lesquelles se trouvent les EEDF - qui font partie également de celles « agréées par l'Education nationale »

En 2007, lors du congrès de la Ligue, Xavier DARCOS a rappelé « la contribution de cette association aux dispositifs de réussite éducative » ... *notamment* « (le) portail de ressources pédagogiques dans le domaine de la citoyenneté en partenariat avec le CIDEM. »

En 2005, au moment où la diminution de la subvention du ministère de l'Education nationale et la suppression annoncée pour 2006 de 800 emplois d'enseignants mis à disposition, mettent en grave difficulté les associations éducatives complémentaires de

l'enseignement public et l'Ecole publique elle-même, la F.O.L. de Haute-Savoie s'exprime ainsi à ce sujet :

« Dans une période où les questions de formation, d'éducation à la citoyenneté, d'intégration sociale, d'épanouissement personnel de l'enfant (...) mettent en évidence la nécessaire complémentarité éducative, cette 'rupture de contrat' entre l'Education nationale et ses premiers partenaires est incompréhensible. »

- La Ligue des droits de l'homme

Le bulletin d'avril 1999 de *Agir pour la citoyenneté* (Lille alternataire) a écrit : *« ... le combat pour les droits de l'homme doit, lui aussi, se mondialiser pour que les droits deviennent véritablement universels. C'est avec les mouvements civiques qui se sont multipliés au Sud, en Afrique, ou en Amérique latine, que nous voulons construire le monde de demain.*

Comment Agir pour la citoyenneté du XXI^e siècle sans construire avec d'autres associations, un contre-pouvoir en Europe, à la mesure des compétences qui s'exercent désormais à ce niveau et qui conditionnent de plus en plus notre vie quotidienne ? »

- CIDEM (Civisme et Démocratie) Association fondée par la Ligue des droits de l'homme et par la Ligue de l'enseignement et dont fait partie la Fédération du scoutisme français.

..... Elle a pour objet de « mener toute action en faveur de l'éducation à la citoyenneté, de faire progresser la démocratie en incitant à l'engagement civique et de contribuer à ce que davantage de citoyens soient capables d'agir pour une société responsable de l'environnement qu'elle lèguent aux générations futures ».

« Eduquer au civisme et à la citoyenneté - Le site Internet du CIDEM entièrement dédié à la citoyenneté et aux initiatives citoyennes propose des ressources sur les notions de civisme et de citoyenneté, des dossiers, des informations concrètes. Ce site sert de soutien éducatif et informatif aux différentes campagnes à travers, notamment des microsites ».

- Les CEMEA ont figuré, au même titre que les Eclaireurs de France, sur la liste des seize « expériences éducatives et pédagogiques » affiliées entre 1918 et 1940 au Mouvement de l'éducation nouvelle.

Leur service de documentation et le département « Formation et pratiques pédagogiques » a établi, récemment, en vue d'un **forum sur la « citoyenneté à l'école »**, une liste bibliographique très fournie

- Les FRANCAS En 1995, le congrès des « FRANCAS » pour une vraie politique du temps libre est « parti de ce postulat : le temps libre prendra de plus en plus d'importance dans le développement éducatif et culturel de l'enfant ».

- La F.G. des pupilles de l'école publique Extrait de leur projet fédéral 2006-2010 : *« Nos finalités actuelles restent fidèles à nos engagements originels, mais traduisent l'exigence d'apporter, dans une démarche globale de transformation sociale, des réponses adaptées aux besoins nés d'une société où se creusent plus profondément la pauvreté, les inégalités, l'exclusion. »*

- **J.P.A. Jeunesse au plein air** « *Qui sommes-nous ? La Jeunesse au plein air est une confédération laïque d'organisations qui agit pour un projet de transformation sociale fondée sur des valeurs de laïcité, de solidarité et de citoyenneté.* »

Elle a lancé pour 2010 « une campagne de solidarité et de citoyenneté » au motif : « *Plus que hier, il nous faut affirmer et réaffirmer la place de la J.P.A. dans son action de complémentarité éducative. Souhaitant faire de la campagne une action d'éducation, les acteurs de l'éducation, les enseignants, les animateurs, les travailleurs sociaux et autres doivent être sollicités* ».

Le livre de campagne met bien en évidence le partenariat proposé par la J.P.A

- **ANACEJ** (Association nationale des Conseils d'enfants et de jeunes) composée de neuf mouvements de jeunesse et d'éducation populaire (dont les EEDF, la JPA, la CEMEA, les Francas), créée en 1991, et membre du CNAPEJ. Elle a pour but de :

- promouvoir la participation des enfants et des jeunes à la décision publique et leur concertation au niveau local avec les élus ;

- accompagner les collectivités locales dans la mise en place d'instances de participation des jeunes.

- **Juniors Association** Le réseau national des Juniors Associations est une association de la loi de 1901, composée de quatre membres : La Ligue de l'enseignement, la confédération des Maisons de jeunes et de la culture de France, la Fédération des centres sociaux et Jets d'encre, (association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeunes).

« *Elle permet à de jeunes mineurs de s'organiser dans une dynamique associative et à s'approprier entre pairs, d'un mode d'organisation démocratique et citoyen* ».

- **La Fédération des Clubs UNESCO** décide d'axer les activités pour 2009 et 2010, et à compter du jour anniversaire du Droit de l'enfant, sur le thème : « Les chemins de la citoyenneté suivent les droits de l'enfant ».

- **Eveil**, association à but non lucratif, fondée en 1993, spécialement sur le sujet de citoyenneté : elle a pour but « *d'éveiller les jeunes à leur rôle de citoyens en les informant notamment sur leur environnement institutionnel, économique, technologique, écologique et sur les grands enjeux du monde contemporain.* »

Sujets de ses colloques : « *Construire sa citoyenneté* » « *La construction de la citoyenneté de l'adolescent* » « *Du savoir à la citoyenneté quelles passerelles ?* »

Cette association est organisatrice de « rencontres citoyennes », dont celle de 2007 sur la citoyenneté européenne.

- **A.F.E.V.** Association de la fondation étudiante pour la ville, association qui mobilise nationalement des étudiants bénévoles dans des actions de solidarité en direction des populations de quartiers en difficulté. Ses membres sont notamment invités à construire le projet qu'ils souhaitent mettre en œuvre pour et avec les enfants. Constatant que les enfants ne sortent pas de leur quartier, il fallait organiser la découverte des grandes institutions. C'est ainsi qu'est né « Le rallye citoyen », émulation des découvertes vécues par des enfants de plusieurs quartiers différents.

- **Communication Publique** Cette association qui regroupe des responsables de la communication des institutions publiques, organise des cercles d'échanges, d'expériences entre praticiens.

- Au cours de l'année 2004, sur les 35 réunions réalisées, en divers lieux de France, par les cercles de l'association, un tiers traitait de la citoyenneté, avec l'un de ces titres : « *Enfance, jeunesse et citoyenneté* » - « *Le débat public pour revivifier la démocratie* » - « *La participation civique aux Etats-Unis* » - « *Institutions : comment parler aux jeunes* » - « *Civisme et médias* » - « *La parole accueillie ou reléguée* » - « *Que répondre au civisme négligé ?* »

Ces deux dernières réunions de cercle accueillait Robert BADINTER.

En 2007, le cercle de Bordeaux « Sud-Ouest et Communication publique » a organisé une réunion sur « *Citoyens ?, consommateurs ? Avec qui parlent les élus et les Administrateurs ?* » ; et celle organisée à Biarritz proposait : « *Démocratie et proximité du rôle des médias. Pour mieux communiquer avec les citoyens.* »

D - Les Syndicats

Eux aussi ont eu l'occasion de s'exprimer à ce sujet. En particulier :

- Parmi les syndicats d'enseignants, le S.G.E.N.- C.F.D.T. qui avait déjà publié un article sur l'éducation à la citoyenneté en novembre 2002, a adressé à ses adhérents récemment, une courte étude de six pages : « *Contribution à la réflexion collective – Proposition pour aller de l'avant* », sur le sujet : « Education à la citoyenneté ».

- La C.G.T., quant à elle, annonce, sur « LE LIEN » d'octobre 2008, que le sujet de « la journée d'étude Education populaire » portera sur « Le champ d'intervention de l'éducation populaire ». Au cours de cet article sont citées « *les associations liées à l'accompagnement aux droits aux loisirs et à la construction d'un citoyen émancipé : les FOL, Cemea, Ligue de l'enseignement, FFC ...* » et exprime ceci : « *Un retour aux missions originelles des associations d'éducation populaire – émancipation – formation du citoyen – semble donc indispensable.* »

E - Les Conseils régionaux et autres collectivités publiques ont généralement, favorisé et soutenu des conférences et des colloques, sur le sujet.

- **La Ville de Paris** a fait réaliser, dans le XXème arrondissement, par sa direction des Affaires scolaires, un centre qui a pour mission « d'éduquer les enfants à la citoyenneté au travers d'outils ludo-éducatifs » : Le Centre de ressources citoyenneté, Paris XXème.

Il est encore plus probant que de **grands organismes internationaux** en aient débattu. Ce qui a montré l'importance donnée à la question, à travers le Monde.

F - Le Conseil de l'EUROPE - Il a proclamé l'année 2005 « Année européenne de la citoyenneté ». Et pour son lancement, une conférence a eu lieu en décembre 2004, en Bulgarie, ayant pour thème « Apprendre et vivre la démocratie ».

Dans le communiqué final de cette conférence, le ministre bulgare de l'Education nationale a déclaré : « *L'éducation à la citoyenneté démocratique doit devenir une stratégie permanente du Conseil de l'Europe* ».

Mme Maud LE BOER, secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe, a dit : « *La démocratie ne se limite pas à un bulletin de vote* », et Mme KEINHILDOTTE a pu déclarer : « *L'année européenne de la citoyenneté par l'éducation, permettra à l'Europe de mieux répondre aux menaces pesant sur la démocratie.* »

L'objectif arrêté a été de lancer à travers toute l'Europe une campagne de popularisation et de mise en pratique de politiques et de programmes d'éducation à la

citoyenneté. L'année suivante, en avril 2006, en Roumanie, une conférence d'évaluation de « L'année européenne à la citoyenneté par l'éducation de 2005 » s'est tenue. On en retient les idées suivantes, à propos de l'apprentissage actif : *« L'apprenant est un partenaire actif du processus d'apprentissage, plutôt que le destinataire passif du savoir. Les méthodes choisies doivent offrir à l'apprenant, les moyens de penser, de faire et de réfléchir. Les méthodes comprennent les recherches guidées, le jeu de rôle, le débat, la discussion de leur travail sur le projet. »*

G - L'UNESCO.

Au cours d'une semaine thématique, organisée par l'Unesco sur l'éducation à la citoyenneté, en septembre 2005, il a été souligné *« que l'éducation dans ce domaine ne peut pas simplement dispenser les bases de l'écriture et du calcul mais aussi jouer un rôle majeur dans l'apprentissage de la vie en société. Et cette fonction doit inciter la capacité à exercer un esprit critique, comprendre les droits et les responsabilités et à respecter la différence. »*

« L'éducation à la citoyenneté comporte un ensemble de pratiques et d'activités destinées à mieux préparer les jeunes et les adultes, à participer activement à la vie démocratique, en assumant leurs responsabilités et en exerçant leurs droits au sein de la société. »

L'Unesco plaide en faveur d'une éducation à la citoyenneté dont l'élément intrinsèque au droit humain, est fondé sur des éléments internationaux, universels, tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (1989).

L'Unesco a déclaré en 1995 que *« l'éducation doit préparer le citoyen à gérer des situations difficiles et incertaines, le doter d'une aptitude à l'autonomie et à la responsabilisation individuelle. »*

Par ailleurs, le 27 septembre 2004, le directeur général de l'Unesco, Kaïchiro Matsuura a lancé la publication du « manuel d'éducation à la citoyenneté » intitulé : « La défense au service de la paix », en étroite partenariat avec la commission nationale française pour l'Unesco et diverses institutions françaises dont le ministre français de l'Education nationale et celui de la Défense

On peut y lire : *« Eduquer à la citoyenneté, c'est vouloir partager les idéaux de bien vivre ensemble, et cet exercice doit commencer dès le plus jeune âge. Etre éduqué, c'est se sentir responsable, c'est prendre part avec conviction aux débats d'une salle de cours ou d'un amphithéâtre ; c'est respecter les adultes et leur obéir dans l'exercice normal de leur fonction. C'est aussi avoir compris et retenu que les règles acceptées permettent la liberté de chacun. C'est en formant des individus complets sur tous les plans que le système éducatif pourra prétendre avoir rempli adéquatement son rôle. Mais le système éducatif de l'école ne peut, à lui seul, prétendre à l'entière responsabilité de former des citoyens engagés, responsables et soucieux du respect des principes de la démocratie. »*

« Eduquer à la citoyenneté, c'est donc éduquer à la démocratie, au pluralisme et à l'engagement collectif. Cette tâche d'éduquer à la citoyenneté se situe aux confins des trois missions du système éducatif : celle de socialisation, celle de l'instruction et du développement intellectuel et celle de la qualification, dès lors que c'est en formant des individus « complets » sur tous les plans que le système éducatif pourra prétendre avoir rempli adéquatement son rôle. »

Deuxième partie

L'éducation de la jeunesse française à la citoyenneté

Chapitre 5

Etat de la jeunesse française

Elle est à l'image de la société française actuelle. Celle-ci dépend, en premier lieu, de l'économie et du système qui la sous-tend, faisant de notre société une « société de consommation ». Or, une société dominée par l'économie est une société où disparaissent les valeurs morales. Il en résulte un climat qui porte à l'égoïsme, et qui est contraire à tout esprit de solidarité, base de toute démocratie. Peu à peu l'attrait de l'argent a pris le dessus et motive les décisions de chacun. On ne se rend plus compte des abandons de souveraineté, tant l'argent a rendu aveugles ceux qui devraient se comporter en citoyens. Certains en deviennent complices, consciemment ou inconsciemment (n'écoulant que leur intérêt personnel).

Une civilisation de l'argent

Elle s'établit peu à peu, sans qu'on n'y prenne garde. Ceux qui en profitent, le font le plus discrètement possible. D'une façon générale, la quantité est recherchée au détriment de la qualité. On prône le « rendement » ; il s'agit plus de rechercher un apport financier qu'un supplément de travail. Et ceux qui nous gouvernent aujourd'hui ont proposé comme devise : « Travailler plus, pour gagner plus ». Dans les grandes entreprises, la finance a pris le pas sur l'économique. Dans l'administration, on a introduit les méthodes du « management, et il n'est plus question « d'éthique du service public ».

La manifestation la plus éclatante de cette fièvre de l'argent et de son organisation est la constitution et la multiplication des lobbyings et des lobbyistes qui font tous les jours le siège des secrétariats des décideurs.

D'autres hommes qui se garderaient encore hors de tentation de l'argent, ont leur attention captée, notamment par tout ce que déverse « la télé ».

Certes, tant qu'il restera des citoyens pour appeler à l'intérêt général, la démocratie en péril, ne sera pas morte, mais il est temps que la conscience *des citoyens se réveille*.

Alors que le monde adulte montre son insuffisance, comme muselé, il est normal de se tourner vers la jeunesse. Qu'en est-il d'elle ?

La jeunesse française connaît des situations différentes. Mais, on peut dire que dans leur majorité, les jeunes sont accaparés par les jeux, par internet, la télé, les téléphones mobiles et les loisirs. La télévision et les journaux les portent à chercher à devenir des « stars » ou des « champions », et à rêver d'exploits qui les rendront célèbres. Ils peuvent être directement portés à la violence. Ils sont au surplus environnés par les vendeurs de drogue. Par ailleurs, cette jeunesse, comme toute la société, est traversée par un climat de recherche de sécurité et d'assurances généralisées. Cela s'exprime par une fuite éperdue devant les responsabilités. Parmi toutes, la situation de la jeunesse des banlieues ghettos est la plus anormale. Coupés du reste de la société française, ces jeunes sont amenés à se tenir volontairement à l'écart du reste de la société. Il ne saurait être question pour eux de se soucier de la démocratie. C'est aussi une grande partie de la jeunesse qui souffre actuellement de la situation économique, car ils connaissent le plus haut taux de chômage et tous sont soucieux de leur avenir. Poussés à obtenir des diplômes, ils constatent que bien souvent pour leur malheur, cette course à obstacles est sans débouché ! On voit que par là, une grande partie de la jeunesse ne peut qu'être traversée par un sentiment de révolte. Déjà elle a, d'elle-même, mené des manifestations impressionnantes. Demain, elle peut lancer des mouvements qu'il sera difficile de tempérer. Certes, parmi les jeunes qui sont plus ou moins meneurs de ces opérations, cela peut-être l'occasion d'une réflexion citoyenne, et donc d'une certaine préparation aux combats citoyens.

Sur le plan public, dans cette période de paix, la jeunesse est seulement considérée comme une tranche d'âge, indépendante du monde des adultes et ayant à mener ses propres luttes pour la reconnaissance de ses droits. Sa maturité, incontestablement accrue, fait contraste avec le peu de place et les maigres rôles qui lui sont réservés dans la société, et donc par la politique actuellement pratiquée. Il y a bien un « Secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports », couplé avec le ministère de la Santé. Mais il est manifeste qu'il s'occupe surtout des sports. D'ailleurs, nous pensons qu'il vaudrait mieux que la Jeunesse relève de la compétence du ministère de l'Education *nationale*.

Quoi qu'il en soit, nous avons le regret de constater qu'il n'y a pas aujourd'hui de politique de la jeunesse, ce qui veut dire qu'elle est comme oubliée et qu'elle n'est plus pensée comme l'avenir du pays. Les jeunes en sont réduits à n'être que des sujets, et encore de deuxième ordre, et non des citoyens.

Pourtant les jeunes ont besoin d'être compris et reconnus. Mais pour l'instant, la jeunesse fait toujours peur à ces politiciens qui n'ont pas la carrure d'hommes d'Etat.

Malgré tout cela, il y a une jeunesse qui échappe aux travers de cette société. C'est une jeunesse qui veut être complètement reconnue. C'est une jeunesse qui pense au devenir du pays, aux problèmes de l'Europe et du Monde et dont la majorité ne saurait être nationaliste. C'est une jeunesse sensible aux valeurs et qui a soif d'idéal. Le succès des très grands rassemblements en est une preuve. C'est une jeunesse très sensible à toute atteinte aux grands principes de la République démocratique. On l'a vue se manifester en 2002 quand Mr LE PEN arrivait au deuxième rang des élections présidentielles. On l'a vue affronter le Gouvernement au sujet d'un projet de contrat de travail bidon, et on l'a vu plusieurs reprises, faire reculer le pouvoir politique sur des questions d'école ou d'université. Dans ces cas-là,

les intéressés reçoivent un renfort passionnel de toutes les couches de la jeunesse pour qu'elle soit entendue, écoutée, consultée et qu'on la traite non en mineure, mais en élément majeur de la République. Par ailleurs, consciente que la Terre à venir lui appartient, elle est essentiellement préoccupée d'écologie.

De tout ceci, il n'est pas utopique de penser que, dans son sein, va se révéler une génération soucieuse de citoyenneté.

Chapitre 6

La mission de « l'Ecole de la République » et ses limites

Considérations générales préalables

L'Ecole est, d'abord, le premier moule de la vie citoyenne.

Pour Philippe Seguin : « *Elle est le véritable creuset de la citoyenneté ainsi que l'ont voulu les fondateurs de l'Ecole publique, Gambetta et Jules Ferry* ». Elle est aussi pour lui « *l'outil principal de l'intégration républicaine, surtout depuis l'abandon du service national* ».

M. Laurent Fabius a déclaré : « *Le droit de vote n'est pas séparable de la capacité à s'instruire, à s'informer, à se forger un jugement* ».

Notons aussi la remarque de M. Pena-Ruiz qui explique comment l'école, dans sa fonction principale, « *Faire des têtes bien faites* », travaille à former l'intelligence qui donnera au citoyen toute sa force de raisonnement : « *Je crois que quelqu'un qui apprend à faire une démonstration rigoureuse en mathématiques acquiert la rigueur, l'exactitude d'esprit ; il apprend à ne pas se mentir à lui-même ; $2+2=4$ et pas 5* ».

M. Meyrieu dit aussi : « *Ce qui importe, c'est que les élèves acquièrent des connaissances, mais aussi qu'ils réfléchissent sur leurs connaissances* ».

Tout ceci pour rappeler que la mission de notre Ecole française a toujours été, et doit être de nourrir, «d'élever» les futurs citoyens de la République, en leur transmettant la sagesse des civilisations passées ; « les Humanités ».

Aussi, dès qu'il est question de promouvoir la citoyenneté, il est naturel de se tourner vers l'Ecole de la République, que les grands hommes de la III^{ème} République (comme Ferdinand BUISSON, Jules FERRY, Jean MACE, etc., ont conçue « **obligatoire, gratuite et laïque** » pour être « **publique** ». Cherchant par là à préparer les futurs citoyens de la République, attachés aux valeurs de la démocratie.

Il faut donc applaudir le monde enseignant et le ministère de l'Education nationale d'avoir réagi positivement dès que la société s'est souciée de la citoyenneté : les professeurs rappelant qu'ils avaient l'honneur de contribuer dans l'exercice de leur métier à l'éducation de futurs citoyens ; et le ministère confirmant la place que devait avoir l'instruction civique dans les programmes.

Une loi du 10 juillet 1989, dite loi d'orientation pour l'éducation, dont l'objectif affiché a été de promouvoir la démocratie à l'école, institutionnalise le principe de « la participation lycéenne ».

Et, bien que le Ministère se soit toujours préoccupé d'inciter l'ensemble de ses structures à développer et à enrichir ce que l'on appelait « instruction civique », ce n'est qu'en 1998

(bulletin officiel de l'Education nationale n° 15 et 29) et surtout en 2004 que l'on trouve un ensemble de directives essentielles : **la note de service n° 2004-205 du 12 novembre 2004** adressée à l'ensemble des recteurs d'Académie, et aux inspecteurs d'Académie, le Ministère déclare que :

- l'éducation à la citoyenneté fait partie intégrante des missions de l'Ecole ;
- elle doit assurer un apprentissage en termes de connaissances et de valeurs à transmettre, mais aussi de pratiques et de comportements ;
- elle doit être donnée à tous les niveaux de la scolarité ;
- elle est aussi une activité de socialisation, de formation aux règles de la vie en société et de connaissances de l'environnement.

Loin de prescrire une façon de faire, **le Ministère se déclare ouvert** à toutes les initiatives, les expériences qui peuvent contribuer à cette formation. Il fait donc appel à l'esprit de créativité du personnel enseignant et se contente de suggérer quelques pistes d'actions. Il fait notamment la récapitulation des journées thématiques qui peuvent entrer dans le calendrier de chaque établissement pour bâtir le programme des activités retenues pour l'éducation à la citoyenneté.

Un site baptisé « **Eduscol** » a été créé pour donner les idées, faire des suggestions.

A la fin de cette note de service, le Ministère conclut : « *Le parcours et ses éléments constitutifs restera donc aussi ouvert que possible (support d'enseignement, travaux, débats, expositions, etc.) de façon à permettre à chaque entité concernée (cours, clubs, foyers, etc.) de s'approprier l'activité selon ses intérêts propres « le choix ».* En outre, une note de service du 30 novembre 2006 crée la commission « Citoyenneté et santé ».

On comprendra que l'action de l'Ecole de la République fasse l'objet de **nombreuses études et notamment de recherches pédagogiques**. Le livre de Bernard BIER et Joce LEBRETON, édité en 2007 par les Cahiers de l'Action INJEP, donne la variété des recherches pédagogiques, et des exercices développés pour former à la citoyenneté, à partir de l'école et en dehors de l'école.

Recherches et travaux ont amené à observer ce qui se passe dans les établissements de l'Education nationale et à porter un jugement sur les résultats. Dans le livre de Mme Laurence LOEFFE : *Enseigner la Démocratie* (Armand Colin, octobre 2009), nous trouvons une analyse qui est un bilan sévère mais positif, des efforts développés diversement à travers toute l'Education nationale : « *La question que posent ces initiatives brouillonnes et le « bazar » que forme l'éducation du citoyen aujourd'hui, est celle de savoir s'ils constituent une réponse adaptée aux exigences de l'éducation du citoyen, considérée dans ses trois objectifs prioritaires : la formation du jugement, le développement de nouvelles formes de sociabilité et l'apprentissage de la participation. Au-delà, des programmes et des grandes orientations institutionnelles, les enseignants, tous degrés confondus, témoignent de leur attachement à la finalité scolaire de formation de « l'esprit critique » et de l'autonomie du sujet.*

Ils sont unanimes à s'inscrire dans une visée de formation de la capacité à faire des choix et à les argumenter dans un contexte pluraliste, de construction de repères en vue de comprendre un monde de plus en plus complexe, à quoi s'ajoute l'éducation de la capacité à agir dans un groupe. Toutefois, si le haut degré de généralité de tels objectifs est propice au consensus, les hésitations dans les pratiques attestent d'incertitudes touchant les objectifs et les contenus. »

De manière générale, il faut bien reconnaître que l'école étant un lieu fermé, il est difficile aux enseignants de proposer à leurs élèves, des exercices qui puissent les aider à comprendre et à réfléchir aux problèmes divers que doit résoudre le citoyen pour être efficace.

Toutefois, on ne dira jamais assez les efforts déployés par certains professeurs pour imaginer des exercices, afin de donner à leurs élèves une idée des problèmes liés à la citoyenneté.

Il faut, en outre, saluer l'effort de beaucoup d'enseignants pour donner à leurs élèves une ouverture sur la vie. C'est ainsi qu'on a vu se développer les classes de découverte : classes de neige, classes de mer, classes de nature, voyages scolaires, échanges internationaux, etc.

Témoignant des efforts que peut déployer chaque professeur soucieux de progresser en matière pédagogique dans l'éducation à la citoyenneté, M. Daniel BRUDER, professeur au lycée Emile-Mathis de Schiltigheim (Bas-Rhin) dans son livre : *A la recherche de l'établissement citoyen* (l'Harmattan, octobre 2002), exprime le souhait que des dispositions juridiques permettront une action cohérente à l'intérieur de chaque établissement scolaire.

Quelques chercheurs vont jusqu'à penser qu'il faudrait introduire la démocratie dans les établissements pour qu'ils soient vraiment en mesure de la faire vivre aux élèves. Ainsi M. François GALICHET, dans la préface du livre de Daniel BRUDER, estime que « *tant que ne seront pas mis en place des organes collégiaux permanents dépassant le simple statut de commissions consultatives, c'est-à-dire dotés d'un véritable pouvoir de décision en matière didactique et pédagogique, on demeurera dans les situations actuelles, où chacun tient un double discours* ».

La question du développement de l'éducation à la citoyenneté n'échappe pas aux **problèmes de la formation des maîtres et à la question des vocations**. On ne peut que regretter la disparition des Ecoles normales d'instituteurs ou d'institutrices qui avaient été conçues pour donner au pays de jeunes enseignants (« hussards de la République ») conscients du devoir de concourir au développement de l'esprit de citoyenneté, et de participer eux-mêmes à la vie du pays..

Les IUFM qui ont été constitués à la place de ces écoles normales sont à leur tour sacrifiés au ban de l'idéologie et de la politique, et le recrutement des professeurs est désormais basé sur l'instruction qu'ils auront reçue dans les facultés. Cette modification qui, pour l'heure, n'est pas encore arrêtée dans les détails, est déjà appelée par simplification et par les médias, la mastérisation, ce qui ne va pas sans soulever beaucoup de critiques. « *On reprochait jusqu'ici aux Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) de délivrer un enseignement trop théorique. La formation des enseignants, désormais assurée dans le cadre de masters, sera-t-elle davantage orientée vers la pratique ?* »

Personnellement, nous faisons le constat suivant : lorsque les élèves d'école normale pouvaient avoir un poste d'instituteur, leur âge ne dépassait pas 20 ans. Leur recrutement avait nettement le caractère démocratique, car tous ces jeunes étaient d'origine modeste, et cela représentait pour eux une promotion sociale. On pouvait penser qu'ils s'étaient engagés par véritable vocation. Demain, il est fatal que les nouveaux professeurs des écoles auront un âge approchant les 25 ans ! Comme nous l'avons constaté sur des cas récents, une part d'entre eux se seront résignés à devenir des enseignants, faute d'autres débouchés professionnels. De toute façon, il ne sera plus question de démocratisation. En définitive, nous nous demandons si cette évolution du recrutement des maîtres n'est pas un recul pour la vie démocratique.

Au surplus, comment toutes ces incertitudes, avec le trouble suscité par la suppression drastique des postes, ne viendraient-elles pas réduire considérablement la qualité et l'ardeur des personnels enseignants pour accomplir les efforts que nécessiterait l'éducation à la citoyenneté ?

En conclusion de tout ceci, nous osons dire que si, pour l'essentiel, l'éducation des jeunes à la citoyenneté est assurée par les structures de l'Education nationale, la situation appelle néanmoins le recours à tous les compléments possibles, car, d'une part, elles ne peuvent assurer une formation pratique, et d'autre part, malheureusement, de nombreux jeunes n'ont eu qu'une scolarité médiocre.

Chapitre 7

Les compléments de l'éducation scolaire

Le jeune entré dans la vie civile, aura de multiples occasions d'accroître ses connaissances pour être mieux armé quand il s'agira de faire acte de citoyen.

A - Le Mouvement de l'éducation populaire

L'apprenti citoyen pourra toujours s'adresser aux activités culturelles offertes par le Mouvement de l'éducation populaire.

Les domaines que celui-ci recouvre sont illimités. Dans leur majorité, les réalisations d'éducation populaire proposent de découvrir des matières de nature à enrichir les connaissances déjà acquises. Comme il s'agit de structures ouvertes, elles offrent à chacun la possibilité de s'investir dans leur fonctionnement, et donc d'y exercer des responsabilités formatrices. Il n'est pas possible de dresser la liste des maisons et associations tant elles sont nombreuses, mais ce qui compte, c'est de bien connaître l'esprit qui les anime. « *L'éducation populaire travaille à la formation des citoyens qui seront soucieux d'autrui et de l'intérêt général, libres et créatifs.* »

L'éducation populaire ne peut pas se désintéresser de l'enseignement délivré dans les établissements de l'Education nationale. Reléguée à un rôle second de complément, elle est assimilée à l'animation après le temps scolaire. Pourtant, par son projet d'éducation à la démocratie et à l'humanisme, par ses méthodes pédagogiques fondées sur la créativité et la coopération, de la liberté et de la responsabilité, elle s'oppose à l'idéologie de la performance et de la compétition. » Extraits du livre de Monsieur Gérard BONNEFON : *Penser l'éducation populaire*, édité en 2006.

Tout ceci montre combien les nombreuses maisons et associations d'éducation populaire qui existent à travers toute la France peuvent apporter une contribution substantielle à la formation à la citoyenneté.

Il faut savoir que les **Maisons de Jeunes et de la Culture** sont nées en 1945, avec la **République des Jeunes** fondée par André PHILIP (ancien responsable Eclaireurs de France pour la Région parisienne et membre du comité directeur en 1944) avec André DASDEVANT, lui aussi membre de l'équipe nationale du comité de France. Ces MJC se sont démarquées par leurs principes (laïcité et participation démocratique), des Maisons de jeunes créées par le pouvoir de Vichy en 1940.

B - Les occasions nombreuses d'apprentissages formateurs

Certes, il n'existait pas d'école pratique de citoyenneté, mais le jeune, une fois adulte et entré dans la vie professionnelle, a de nombreuses occasions d'acquérir une série d'expériences qui lui serviront à se comporter en citoyen efficace. Citons-les dans le désordre : Ce sera, pour certains, la participation à la vie d'un syndicat et à l'organisation de manifestations de revendications pouvant aller jusqu'à des luttes en cas de fermeture d'établissements. Ce sera le chef d'entreprise dans ses combats de tous les jours. Ce sera, aussi, celui qui se lance dans les élections locales et arrive à être chargé de responsabilités dans un Conseil municipal, par exemple. Enfin, il n'est pas douteux que certains agents de la Fonctions publique compétents soient naturellement préparés pour le traitement de problèmes de citoyenneté.

C - Constat d'un besoin général de complément et de partenariat

Du dépouillement des documents exposant les études et recherches portant sur l'éducation à la citoyenneté, il ne ressort aucune réalisation pouvant revendiquer d'assurer une formation complète de citoyen. Tous admettent implicitement que cette mission revient à l'Ecole, élément de base de toute éducation. Tous souhaitent qu'il en soit ainsi, mais tous, d'une façon ou d'une autre, estiment que l'Ecole ne peut seule assumer tout cela.

Le Conseil de l'Europe, que l'on peut placer au-dessus de tous les organismes d'études et de recherches, a conclu publiquement la même chose en 2005. Et si d'autres chercheurs ont analysé des possibilités en dehors de l'école, ils ont exprimé l'avis que ce qu'ils avaient étudié, appelait malgré tout la nécessité de complément et de partenariat.

Dans le document intitulé « Education à la citoyenneté : Archives éducatives » par Eduscol qui est le site pédagogique de l'Education nationale, s'il est professé : « La citoyenneté ça s'apprend, la citoyenneté ça se pratique », il n'est énuméré finalement qu'une série de pistes d'actions pouvant coopérer à la formation de citoyens. Toutes les indications données constituent seulement un excellent recueil des **possibilités** et donc, restent encore du domaine de la **théorie**. C'est un appel à recourir :

- aux associations sportives
- aux foyers-clubs et clubs sociaux éducatifs
- aux coopératives scolaires ;

c'est-à-dire à des compléments aux exercices (certes positifs) effectués à l'école.

Dans un autre document émanant de l'université de Nancy-Metz, de la même date, il est écrit : « Le parcours citoyen, pour réussir, suppose l'implication de tous les acteurs de la communauté éducative...y **compris le partenariat** ».

En résumé, nous pensons qu'au sein du ministère de l'Education nationale, on ne veut pas encore faire officiellement le constat qu'il reste à trouver une formation pratique du citoyen,

une véritable école pratique de la citoyenneté. Pourtant ce ministère a reconnu officiellement l'existence d'associations dites « complémentaires de l'Ecole publique », parmi lesquelles figurent les Eclaireuses et Eclaireurs de France. Nous allons voir, dans la 3^{ème} partie de ce mémoire que le mouvement scout laïque, après avoir préparé les esprits de ses membres à des comportements citoyens, s'est transformé rigoureusement, au point de pouvoir constituer véritablement, une « école de citoyenneté ».

Troisième partie

La citoyenneté du Mouvement scout laïque

Introduction

De 1911 à 2011 : cent ans d'une évolution vers la citoyenneté

L'association (loi 1901) dite « les Eclaireurs de France » a été fondée en 1911, à l'image du scoutisme créé en Angleterre par lord BADEN POWELL avec sa méthode et ses idéaux : « Servir » et « Former des caractères ». Déclarée « ouverte à tous », elle est laïque, comme l'école publique. Elle peut observer une indépendance totale, à laquelle elle tiendra fondamentalement.

Les Eclaireurs ont tenu à former un véritable mouvement de jeunes, affirmant sa personnalité, résolu à garder la maîtrise de son avenir, et à jouer un rôle dans le pays.

Ses fondateurs ont voulu adapter le scoutisme à la France, et garder le Mouvement libre vis-à-vis de l'Organisation mondiale du scoutisme : déjà différent par sa laïcité, il a pris ses distances en appliquant la démocratie, puis la mixité (pratique sur laquelle il sera en avant-garde).

Sur le plan national, la devise « Servir », d'abord vécue comme civisme, sera conçue, dans sa volonté de participer, comme une mission de citoyenneté, affirmée par l'accent mis sur les valeurs de laïcité, de démocratie, de solidarité, de coéducation et d'écocitoyenneté.

Enfin, la décision de devenir une école de citoyenneté fera la spécificité de ce mouvement dans le scoutisme français.

Chapitre 8

Les apports de la méthode scout

« Servir » *La première devise du scoutisme.*

Le scoutisme méthode d'apprentissage humain.

On sait que l'origine du scoutisme vient de l'expérience vécue par le général anglais Robert Baden-Powell, qui, assiégé à Mafeking, au cours de la guerre des Boers, a eu l'idée de proposer à la jeunesse locale de participer à la défense en y jouant un rôle « d'éclaireurs ».

La réponse qu'il en a obtenue a dépassé ses espérances, car, aussitôt, les jeunes ont montré leur besoin de servir, leur goût de l'action et des responsabilités, ainsi que leur plaisir d'agir en petites équipes faisant preuve d'initiatives et de débrouillardises.

Si bien que, de retour en Angleterre, Baden-Powell a voulu se consacrer entièrement à la jeunesse de son pays. En s'inspirant de ce qu'il avait pu faire faire aux jeunes de Mafeking, il a proposé en 1907 à des garçons anglais, de vivre en petites troupes, une aventure identique mais pacifique qu'il a baptisée le « **scoutisme** ».

Les éducateurs des autres pays ont immédiatement porté leur attention sur cette expérience qui leur est vite apparue comme une méthode d'éducation nouvelle. Les plus passionnés, à partir des principes définis par Baden-Powell dans son livre « *Scouting for boys* », ont tenté de lancer des troupes de « scouts » proposant aux garçons volontaires **un idéal de service**, une vie près de la nature, par petites équipes (le système des patrouilles) et **un développement personnel continu et progressif**.

Cet idéal de service à la collectivité est la caractéristique dominante de l'esprit du scoutisme. Car, si le grand public s'est borné à ne retenir, en s'en gaussant souvent, que le commandement de la bonne action journalière, la « B. A. », on ne peut nier que les scouts de toutes formations, ont montré leur souci constant de servir : les troupes apportent leur aide en toutes circonstances, et par exemple, en venant en appui de la Croix-Rouge : catastrophes, guerres, etc.

Comme nous l'avons défini au début de ce mémoire, l'esprit de service n'est certes pas une condition suffisante de la citoyenneté. Il ne suffit pas de participer à la vie de la collectivité selon ses lois, (il s'agit là de civisme), il faut encore avoir le désir de se préoccuper de participer à son fonctionnement pour parler de citoyenneté. Les objectifs du scoutisme par Baden-Powell ne vont pas explicitement jusque-là ; dès lors, nous allons voir que la formation de jeunes citoyens est un objectif plus affirmé, dont le scoutisme laïque a fait sa spécificité, et qu'il a préparé dès sa constitution.

En effet, le scoutisme, qui est inséparable de l'esprit de service, a d'abord été conçu comme une méthode de formation de la jeunesse dont la validité a été reconnue dans le monde entier. Mais pour témoigner de sa pertinence, celle-ci ressort indubitablement des témoignages donnés par ces personnalités françaises célèbres qui, toutes, ont été jeunes et ont grandi comme membres d'une association de scoutisme laïque et ont tenu à dire dans leurs biographies tout ce que cela leur avait apporté. Exemple : Paul-Emile VICTOR, Raymond

AUBRAC, Simone VEIL, etc. Paul-Emile VICTOR déclarait encore en 1990 : « *Le scoutisme a marqué toute ma vie et m'a aidé à la réussir. Aujourd'hui encore, à 83 ans, je réalise fréquemment à quel point je suis resté scout.* »

Baden-Powell a voulu contribuer à former des hommes et des femmes de caractère servant bien leur pays... Le scoutisme laïque veut, lui, de plus en plus, faire que ces hommes et ces femmes de caractère, soient de vrais citoyens au service de la démocratie. Quand on sait que beaucoup de jeunes entrent dans le scoutisme dès l'âge de 8 ans (louveteau) ou même 5 ans (lutin) et jusqu'à l'âge adulte, c'est une formation en continu et programmée qu'ils acquièrent de leur plein gré. Il faut donc dire que **le scoutisme est une méthode d'apprentissage humain.**

C'est pourquoi, l'association française de scoutisme laïque « Eclaireuses Eclaireurs de France » revendique aujourd'hui de constituer une école, et « une école de citoyenneté » délibérément orientée vers la formation de citoyens actifs et engagés.

Chapitre 9

Depuis 1911 les Eclaireurs de France ont fait œuvre citoyenne, par l'action de l'Association et les services éminents de ses membres.

A - Un mouvement indépendant et laïque, pour l'union de tous les enfants

Première association scoutée créée en France. La seule ouverte à tous.

Alors que le livre de Baden-Powell « *Scouting for boys* » a été publié en 1907, les statuts de l'association des « Eclaireurs de France » ont été déposés le **2 décembre 1911**. Elle a été suivie, la même année, par l'association des « Eclaireurs Unionistes » (EU). Tandis que celle-ci a été fondée pour ne s'adresser qu'à des garçons de confession protestante, **celle des Eclaireurs de France s'est déclarée « être ouverte à tous »**.

Cette « ouverture à tous » a été affirmée à tous égards. Dès sa fondation, l'association a adopté sous le titre de « Code de l'éclaireur » les articles de la loi proposée par Baden-Powell, mais, pour la « promesse » (appelée aussi « serment »), les statuts déposés ont prévu l'emploi des paroles suivantes : « *Je promets, **sur mon honneur**, d'agir en toutes circonstances comme un homme conscient de ses devoirs, loyal et généreux, d'aimer ma patrie et de la servir fidèlement, en paix comme en guerre (la guerre éclatera trois ans plus tard), d'obéir au Code de l'éclaireur* ». Ce texte était complété par la disposition suivante : « *Les jeunes qui trouveront dans leurs convictions religieuses une force et un appui, seront absolument libres d'ajouter (tel qu'il existe dans le serment des boy-scouts anglais) leur engagement de fidélité à Dieu.* »

Ainsi, sans employer le mot de laïcité, les fondateurs des E.D.F. en intégraient en fait, l'esprit dans les statuts. Mais alors, les Eclaireurs de France, malgré la reconnaissance de leurs statuts par Baden-Powell, vont connaître, pendant longtemps, une incompréhension quasi générale à travers le monde, où les autres mouvements scouts ont, à peu près unanimement, fait référence à DIEU.

La volonté d'ouverture à tous, quelles que soient les convictions politiques ou religieuses et la race, a été complétée par une volonté délibérée d'indépendance vis-à-vis de tous pouvoirs.

Ainsi, toutes les conditions parfaites de laïcité et d'indépendance étant réunies, il en est résulté la constitution, en France, du premier mouvement de jeunesse (c'est-à-dire d'une société où dominent des jeunes qui se déterminent en toute indépendance) et, de surcroît, le **premier mouvement laïque de jeunesse**.

B - Son « ouverture » s'adresse à tous les jeunes, quelles que soient leurs situations.

1 - Enfants handicapés physiques ou mentaux : Le « scoutisme d'extension ».

Les Eclaireurs de France ont proposé de vivre le scoutisme à des enfants, handicapés physiques ou mentaux, et cette proposition a reçu chaque fois un accueil enthousiaste. Quel que soit le handicap, cette ouverture n'a jamais connu de freins. Et quelle que paraisse grande

la difficulté, très vite la création des unités EDF d'enfants aveugles, de jeunes sourds et muets, ou de garçons et de filles inadaptés mentaux, a été couronnée de succès !

Si une grande partie de cette action citoyenne est venue de responsables de l'association, leurs initiatives ont été accueillies favorablement par les autorités administratives chargées de s'occuper de chacune de ces catégories défavorisées.

Les éclaireurs qui se sont lancés dans ce « scoutisme d'extension », quel que soit le niveau de leurs responsabilités, ont tous éprouvé, pour cette façon de « servir », une véritable passion, à tel point qu'elle a, très souvent, déterminé leur vie.

En outre, aussi extraordinaire que cela puisse paraître, la méthode scout a été mise en œuvre dans les « classes de perfectionnement » s'adressant aux enfants inadaptés mentaux ou présentant des troubles du caractère, ou constituant des cas sociaux. Les chefs d'établissement qui en ont fait l'expérience, ont constaté que le scoutisme apportait à ces enfants, en entier contraste avec leur existence, le plein air, la vie d'équipe, le sens des responsabilités et surtout le choix de leurs activités.

On a pu connaître des réalisations incroyables : ce sont des « routiers » (15/18 ans) aveugles, participant à une traversée de la Manche sur des kayaks qu'ils avaient fabriqués eux-mêmes. Les sourds pratiquent aussi des activités scout. Dans les centres héliomarins, les sanas de montagne, les jeunes tuberculeux osseux, immobilisés dans le plâtre ou la coquille, connaissent, dans une même salle avec des camarades, l'aventure scout des équipes « patrouilles », ayant choisi chacun son activité propre.

Si, à tous ces problèmes de l'enfance handicapée, le scoutisme a pu tenter de répondre, c'est parce que, jamais sclérosé puisque poussé par les besoins des jeunes eux-mêmes, il utilise dans la joie, des moyens concrets pour aboutir à des fins spirituelles.

Pour le scoutisme d'extension, ces moyens concrets apportent des solutions pratiques qui **aideront chacun à se réadapter à la vie**, à jouer dans la société, non pas le rôle d'un être diminué, mais celui d'un être conscient de sa dignité.

En conclusion, on peut lire dans la brochure de l'association, intitulée « Comme les autres » : *« Convaincu que tout être, qu'il soit bien portant, malade ou infirme, ne peut vivre une vie normale que porté par sa propre dignité, le scoutisme d'extension s'est efforcé de répondre à ce problème de dignité humaine. S'appuyant tout d'abord sur le bilan des éléments positifs qui résident toujours dans chaque être, quel que soit son handicap, le scoutisme d'extension ne pouvait que lui proposer, non pas un scoutisme dévalorisé, mais un scoutisme authentique, à la mesure du respect que nous avons pour lui. »*

2 – Enfance délinquante

En 1934, la Fédération intègre à son comité directeur M. ROUMAJON, inspecteur de l'enseignement technique, qui avait suscité la création d'un clan de Routiers (éclaireurs aînés) à la Maison d'éducation surveillée de Lamotte-Beuvron, et a eu, ensuite, l'audace de voter la motion suivante : (extraordinaire à l'époque et qui, aujourd'hui, en 2009 devrait interpellier le ministre de la Justice) :

« Considérant :

*qu'elle se doit de faire valoir les droits de l'enfant partout où ils sont méconnus ;
aussi, que les résultats qu'elle a obtenus dans le domaine de l'éducation des enfants
lui donne le droit et la force morale de faire connaître son avis aux pouvoirs publics ;*

*en outre, que le plus grand nombre d'enfants confiés aux maisons d'éducation
surveillée peuvent être réadaptés à la vie sociale, mais que seuls des éducateurs qualifiés
peuvent tenter cette rééducation ;*

la Fédération émet le vœu :

*qu'un comité composé de personnalités les plus réellement compétentes soit constitué
de toute urgence ;*

*que ce comité ait pour mission de guider les pouvoirs publics dans l'élaboration,
l'exécution et le contrôle des deux principales réformes qu'il est indispensable
d'entreprendre et qui sont :*

- le remplacement des gardiens par des éducateurs dans tous les établissements
où les enfants dits coupables sont élevés ;*
- la création d'un organe de triage de ces enfants. »*

Ce vœu devait être repris et même dépassé en 1936, lors de la cérémonie qui marqua la célébration du 25^{ème} anniversaire des EDF et des EU, à la Sorbonne.

Le ministre de la Justice, Marc RUCART, affirmait :

« J'ai décidé d'introduire le scoutisme dans mon département ministériel ; j'ai décidé de l'introduire dans les maisons d'éducation surveillée qu'on appelle communément des <colonies pénitentiaires> et dont je ne veux plus qu'on puisse dire qu'elles sont des bagnes d'enfants. »

Ce ministre confia à M. Jacques GUERIN-DESJARDINS une mission de réforme pédagogique des établissements d'éducation surveillée. On vit naître alors, des unités de routiers (éclaireurs aînés) et des cadres de l'administration pénitentiaire revêtir d'eux-mêmes le costume Eclaireur !

Hélas, le changement de ministre réduisit considérablement l'impact de la réforme amorcée.

La branche du mouvement soucieuse d'aider l'enfance délinquante, a continué à vivre, réanimée par l'action d'un éclaireur devenu magistrat : Henri JOUBREL, qui s'est particulièrement illustré par son action au centre de Ker-Goat. De la même façon, Jean-Claude FERRAND s'est investi dans le centre de Saint Laurent.

Il faut essentiellement retenir que notre pays doit au scoutisme des Eclaireurs de France une attention nouvelle aux remèdes à apporter à l'enfance délinquante.

C - Son action éducative a séduit et imprégné toute l'Education nationale

Il n'est pas facile de qualifier les relations entre les Eclaireurs de France et l'Enseignement public. Mais on peut affirmer qu'elles ont été très importantes pendant la période de développement de l'Association.

Il ne pouvait en être autrement, dans la mesure où la méthode scout proposée par Baden-Powell a immédiatement attiré l'attention d'un grand nombre de membres de l'Enseignement

public français, qui l'ont reconnue comme pouvant apporter une grande nouveauté dans le domaine de l'éducation des enfants et des jeunes.

Aussi, lorsqu'il a été question d'en permettre l'essai en France, des personnalités de premier plan se sont groupées, sous le vocable de « la ligue de l'Education nationale » pour lancer la première association de scoutisme en France.

La première réunion constitutive de l'Association, a été placée sous la présidence de M. LIARD, recteur de l'Académie de Paris et a eu lieu à la Sorbonne. Il ne pouvait en résulter qu'une organisation laïque, inspirée de l'enseignement public, qui a été baptisée « Les Eclaireurs de France ». C'était reconnaître, d'emblée, que la pratique du scoutisme devait pouvoir compléter l'éducation donnée à la jeunesse par l'Enseignement public.

Ainsi, la porte des instances de l'Education nationale était grande ouverte pour le développement des Eclaireurs de France. Mais, si la validité du scoutisme était admise théoriquement, fallait-il encore que sa pratique, au sein de l'Association, soit convaincante. Aussi, après la guerre 1914/1918, dans l'Association qui n'a plus rien de commun avec la défense nationale, la nouvelle direction s'est préoccupée, en premier lieu, de la qualité des activités. Tous les jeunes enseignants désireux de faire pour les enfants, davantage que de l'instruction, seront, de plus en plus, portés à faire l'expérience du scoutisme au sein des Eclaireurs de France, et seront satisfaits.

Si au début, des troupes ont été lancées par des hommes de bonne volonté, n'ayant rien à voir avec l'enseignement, les établissements du secondaire ont essentiellement constitué les lieux de recrutement privilégiés des Eclaireurs de France. Des jeunes professeurs ont créé spontanément des troupes. Des chefs et cadres d'établissement ont également cherché et encouragé d'autres professeurs, des enseignants et de grands élèves à fonder d'autres groupes. Cette aide, plus ou moins officielle, avait le soutien de la hiérarchie. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1930, M. VIARD, directeur de l'Enseignement secondaire, présidant une fête des EDF de la région parisienne, avait tenu à souligner tout ce que les éclaireurs apportaient dans les classes par leur esprit.

C'est presque d'une osmose entre le scoutisme laïque et l'Enseignement secondaire dont on peut parler, puisque, avant et après 1940, les directeurs généraux de cette administration, MM. Albert CHATELET d'une part, et Gérôme MONOD d'autre part, ont été successivement les présidents du comité directeur des EDF. Comme ces directeurs généraux se sont entourés de beaucoup de responsables du Mouvement, on peut dire que le scoutisme Eclaireurs de France a inspiré pendant plusieurs décennies, le ministère de l'Education nationale en son entier, d'autant plus que le contact des EDF avec l'Enseignement primaire était également excellent. Celui-ci né de la République avait été créé en vue de « *donner à la France une éducation nationale conforme à l'esprit démocratique, et aux institutions nouvelles du pays, pour qui, le premier devoir est de former la conscience, d'éclairer la raison* ». Il s'agissait, en somme, de former des citoyens dans le même esprit que celui souhaité par les EDF. Dès lors, le mouvement de scoutisme laïque a été accueilli avec ferveur dans l'enseignement primaire : les directeurs d'Ecole normale, estimant combien il pouvait être un auxiliaire précieux de leur pédagogie. Les jeunes élèves normaliens et normaliennes se sont investis avec enthousiasme dans le scoutisme aîné, fondant des clans dont les activités connurent beaucoup de succès.

On comprendra donc combien, d'après nous, les EEDF ont pâti de la disparition des Ecoles normales, remplacées par les IUFM, aujourd'hui condamnées à leur tour.

D - Le Mouvement est à la base de la création des C.E.M.E.A., des Maisons de jeunes, des FRANCAS et de l' U.C.P.A.

Dès la fin des années 1920, les Eclaireurs de France jouissaient d'une confiance telle que leur aide a été sollicitée à diverses occasions. En 1928/29, par exemple, il leur a été demandé de prendre en charge complète, une colonie de vacances et la formation de cadres pour l'ensemble des colonies d'une grosse société.

C'est bien dans le domaine des colonies de vacances que l'action des E.D.F. se révéla la plus efficace et la plus durable. Ils ont joué un rôle prépondérant pour la création d'un gros organisme qui fut d'abord déclaré, en 1938, sous le nom de « Centre d'entraînement » puis, en 1943, sous celui de « Centre d'entraînement aux méthodes de pédagogie active » (C.E.M.E.A.). Cet organisme a été créé, non seulement pour répondre aux besoins de formation de moniteurs de colonies de vacances, mais aussi, en accord avec la société dite « l'Hygiène par l'exemple », pour le personnel d'encadrement des « Maisons de campagne pour écoliers » qu'elle avait créées. Les EDF ont, non seulement participé à la conception des CEMEA, mais plusieurs de ses leaders ont dirigé les premiers stages, qui, par leur succès, ont assuré le lancement dans l'enthousiasme des CEMEA.

Après la guerre, c'est d'abord le destin du Mouvement, lui-même, que l'on tente de dessiner. La dimension, la forme d'une éducation civique et politique y tiennent une très large place. Les institutions démocratiques selon lesquelles le mouvement devra fonctionner font l'objet de longues discussions. La préoccupation de l'avenir dépasse les limites de l'Association et s'applique au sort de toute la jeunesse du pays.

Les EDF participent très régulièrement aux réunions du Conseil privé des mouvements de jeunesse où s'élabore une doctrine commune pour la transformation des structures à la Libération, en liaison avec les mouvements clandestins groupés dans les Forces unies de la jeunesse.

Cependant, les EDF joueront un rôle premier dans la conception et l'édification de deux organisations futures : la fédération des Maisons de jeunes et le mouvement des Francs et Franches camarades. Les Eclaireurs de France manifestent ainsi, qu'ils ne peuvent se désintéresser de la masse des jeunes des milieux laïques. Les œuvres laïques ayant été frappées d'interdit par le gouvernement de Vichy, il fallait les aider à renaître et trouver une forme vivante. Avant la guerre dans les patronages, se dépensait une grande somme de dévouement, mais, souvent, les méthodes étaient désuètes et les jeunes n'y trouvaient pas les loisirs actifs, éducatifs, et exaltants auxquels ils aspiraient. Pour ces raisons, une équipe, autour de Mr Pierre FRANCOIS, responsable national des EDF, eut l'idée de lancer ce qu'ils appelaient alors « le grand mouvement » destiné à la masse des jeunes que les Eclaireurs de France ne pouvaient incorporer sans se dénaturer. Ce grand mouvement sera créé en 1944 avec le concours de la Ligue de l'enseignement, du syndicat national des Instituteurs, du Mouvement uni des Auberges de jeunesse, de la Confédération générale du travail, de la Fédération sportive et gymnique du travail, de la Fédération des éclaireuses, et des C.E.M.E.A. . Il prendra bientôt le titre de **Francs et Franches camarades** et son lancement sera dirigé par le responsable national des EDF, Pierre FRANCOIS.

Les Maisons de jeunes et de la culture sont nées en 1945, avec la **République des Jeunes** fondée par André PHILIP, (ancien responsable EDF pour la région parisienne et membre du comité directeur en 1944), avec André BASDEVANT (lui aussi membre de l'équipe nationale des Eclaireurs de France). Ces M.J.C. se sont démarquées, par leur esprit, des Maisons de jeunes créées au début de 1940 par le pouvoir de Vichy. Deux principes furent affirmés comme fondement des M.J.C. : laïcité et participation démocratique.

Notons aussi, que c'est un ancien éclaireur, André LEGER, qui sauvera la république des Jeunes en lui donnant une structure administrative conséquente : La Fédération française des Maisons de jeunes et de la culture, née le 18 janvier 1948 : « laïque, pluraliste, et indépendante, ouverte aux adultes comme aux jeunes, structure nationale mixte cogérée par ses adhérents, son personnel et par l'Etat ».

Ce sont des responsables Eclaireurs de France qui sont à l'origine d'organismes tels que : **l'Union des Ecoles de Voile, (U.N.E.V.) et de l'Union des Camps de Montagne (U.N.C.M.)**. A la suite de problèmes divers, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a créé un organisme d'économie mixte, associant ces structures de loisirs : **l'U.C.P.A**, l'association des Eclaireurs de France siégeant à son conseil d'administration.

L'Association a réalisé qu'il fallait faire quelque chose de spécial pour les adolescents et c'est René TULPIN, Claude DERU et Claire MOLLET qui ont conçu et « géré » **les vacances d'adolescents**.

E - Une jeunesse exemplaire dans la tourmente 1939 / 1945

Après l'armistice de 1940, la situation des unités scoutées de toutes les associations a été différente, suivant qu'elles se trouvaient en zone libre ou zone occupée.

En zone libre, elles ont été plus directement sous la coupe du gouvernement de Vichy. Toutes les associations masculines ou féminines ont compris la nécessité d'être solidaires entre elles. Pour prévenir la constitution d'une jeunesse d'Etat qui ne manquerait pas d'être conçue par ce régime, elles se sont unies, en créant la **Fédération du scoutisme français**, et en plaçant à sa tête le général LAFFONT, chef des Scouts de France (catholiques) qui bénéficiait de la confiance du maréchal Pétain, et se trouvait, de la sorte, intouchable par les gens chargés de la jeunesse d'Etat.

A l'égard du Maréchal, l'attitude des associations a été différente et celles des Eclaireurs de France a été des plus réservée : « *Les EDF, déconcertés par la disparition de la République et par les attaques contre l'enseignement public et la franc-maçonnerie, se sont associés à la condamnation des erreurs passées et au vœu de réforme morale. Ayant réformé leurs structures et accepté que la charte du scoutisme français évoque « la recherche de Dieu » et « les devoirs envers lui », ils entendent contribuer à « l'union entre tous les Français et à la reconstruction de la patrie ».*

Il faut aussi signaler, particulièrement, l'attitude, au début de ce régime, de Gustave MONOD, alors inspecteur général de l'Education nationale, qui a refusé de prêter le serment de loyauté au Maréchal. A la Libération, il deviendra directeur de l'Enseignement secondaire et président du comité directeur des EDF.

Par contre, en zone occupée, plus directement sous la coupe des Allemands, la pratique du scoutisme a été immédiatement interdite par eux. Les unités EDF ont continué dans la clandestinité en se présentant comme équipes de la Croix-Rouge. En raison de cette interdiction, ses membres ont été plus naturellement portés à entrer dans la résistance. Cela a été évidemment le cas de leur responsable national Pierre DEJEAN, arrêté par la Gestapo le 23 septembre 1943, au siège de l'Association, déporté, mort, assassiné au camp de Mauthausen le 18 août 1944.

Sur le plan du comportement personnel des Eclaireurs de France, on peut se reporter au Livre d'Or publié en 1946 : « Lorsque la guerre eut éclaté en septembre grand nombre des nôtres se trouvèrent mobilisés ; il y eut aussi des volontaires.

Lorsque les hostilités se furent achevées moins d'un an après, par la défaite de la France, une grande partie d'entre eux, tués ou prisonniers, manquèrent à l'appel. Ils avaient fait sans s'épargner, leur devoir, comme soldats ou comme officiers, chacun au poste et au rang qui lui était assigné dans la masse commune des combattants ; leur devoir de citoyen et leur devoir d'éclaireur, qu'ils ne dissociaient pas l'un de l'autre. .

Après le débarquement des alliés sur nos côtes, ce fut, enfin, la reprise de la lutte ouverte, des combats authentiques, des exploits visibles à tous les yeux et des trépas au Champ d'honneur. Nos Eclaireurs y tinrent leur large place.

En tout cela, sans une défaillance, pas un manquement aux engagements pris une fois pour toutes, envers soi-même et en conscience. Ou, s'il y eut çà et là, quelques hésitations, excusables sur la nature et sur les prescriptions du vrai devoir, jamais elles ne furent de longue durée, jamais elles n'aboutirent à aucune transaction coupable. »

Eclaireurs ayant donné leur vie pour la France :

Guerre 1939/1940 : 38

Services civils de guerre : 2

Luttes sous l'occupation : 214

Combats avec les Forces Françaises libres : 95

N.B. : L'association ouverte à tous, comptait beaucoup de garçons juifs dans ses rangs. (Ils ne se distinguaient pas, On ne les distinguait pas.) Mais ils ont été cruellement traumatisés quand les décrets de Vichy leur ont appris qu'ils n'étaient plus des petits Français comme les autres. Pour se soustraire aux Allemands, ils se sont échappés dans les maquis, ou ont accompli des actes de résistance et ont connu des morts tragiques. On n'en aura jamais le compte exact.

F - Les meilleurs de ses membres ont rendu des services historiques

Nicolas **Benoit**, Jean **Charcot**, qui sont parmi ses fondateurs.

Ses Eclaireurs devenus explorateurs célèbres : Paul-Emile **Victor** (pôles),

Henri **Lhote** (Sahara)

Un éclaireur dans la Résistance : Raymond **Aubrac**

L'instigateur des C.E.M.E.A. : André **Lefèvre**

Les fondateurs des Maisons de Jeunes et de la Culture :

André **Philip**

André **Léger**

Le fondateur des FRANCAS : Pierre **François**

L'éclaireur qui a été l'âme de développement de la M.A.I.F. : Jean **Germain**

L'éclaireur à qui l'on doit le développement de la randonnée pédestre :

Henri **Viau**

L'ami de Jean Vilar et l'administrateur du Festival d'Avignon : Jean **Puaux**

Tous ces êtres exceptionnels faisant le bilan de leur vie n'ont pas manqué de dire et d'écrire combien le scoutisme les a marqués !

« Le scoutisme a marqué toute ma vie et m'a aidé à réussir. Aujourd'hui, encore, à 83 ans, je réalise fréquemment à quel point je suis resté scout » Paul-Emile VICTOR (1990)

CHAPITRE 10

En 1947, suite à la guerre et à l'évolution de la société, le Mouvement éclaireur affiche sa laïcité et une politique citoyenne.

En 1947, l'assemblée générale des Eclaireurs de France, après une analyse de l'évolution de la société, a adopté d'importantes modifications aux statuts qui ont engagé de façon décisive les EDF dans des orientations de nature politique.

La place importante qu'occupe la branche aînés dans le Mouvement et l'éveil de ses membres, en résonance avec la partie vivante de la jeunesse française, ayant conscience des problèmes économiques, sociaux et politiques du monde contemporain, devaient entraîner le Mouvement à prendre position.

Les EDF furent amenés à prendre part au combat pour la laïcité et à préciser de plus en plus clairement leurs objectifs civiques face à l'actualité.

A - L'évolution de la société

A partir de la victoire de 1945, le système traditionnel et confortable des valeurs, a subi de grands changements. Le règne des philosophes idéalistes a pris fin, presque subitement. La croyance à une civilisation supérieure et digne de prépondérance, s'écroule.

Dans de telles conditions, tout le système des valeurs morales, se trouve atteint, perd de sa crédibilité, et de son autorité, et, par la suite, est de plus en plus difficile à transmettre et à enseigner.

La conscience d'un changement de civilisation, la répugnance à l'égard des valeurs traditionnelles, la lucidité et le scepticisme ont été surtout le fait de la jeunesse.

La contestation couvant dès 1945, ne fera que s'amplifier pour éclater en 1968.

Evidemment, le comité directeur des Eclaireurs de France a été amené à se préoccuper d'une jeunesse où l'on découvre une domination de l'égoïsme, de l'indifférence pour tout ce qui n'a pas d'utilité ou de plaisir immédiat, une inattention aux besoins et à l'intérêt d'autrui, un manque de contrôle de soi, l'impuissance à se discipliner.

René WALTZ, professeur à la faculté de Lettres de Lyon, et membre du comité directeur, chargé d'étudier la question, écrit : « *Que pourrait être une jeunesse élevée dans ce monde à l'envers, dans cette société chaotique qui se débattait pour ne pas étouffer ?* » (...) « *D'où viendrait l'ardeur, la flamme, la conviction, la confiance, dans l'atmosphère de scepticisme et d'insécurité d'où nous n'arrivons pas à sortir ?* »

Mais dans cette période de paix, la jeunesse n'est plus considérée que comme une tranche d'âge, indépendante du monde des adultes et ayant à mener ses propres luttes pour la reconnaissance de ses droits. Sa maturité incontestablement accrue fait contraste avec le peu de place et le maigre rôle qui lui sont réservés dans la société.

On en trouve une première preuve dans le volume réduit du crédit dont dispose le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et au Sport. Les subventions qu'il attribue aux organisations de jeunesse vont aller de plus en plus en diminuant.

Pourtant, à la Libération, l'Union patriotique des organisations de jeunesse avait rassemblé quarante cinq mouvements et s'était proposée d'exercer une action sur les pouvoirs publics pour transformer les conditions de vie des jeunes. Hélas, cette Union n'a pu être maintenue au-delà du printemps 47, en raison de l'écclatement politique et du réveil de la querelle laïque.

Dans cette fin de siècle, « l'argent roi » a étendu sa domination et a amené « la société de consommation » où domine un esprit d'égoïsme, totalement contraire à celui du scoutisme, et particulièrement au bénévolat de ses responsables. Il s'y développe des habitudes bureaucratiques, tandis que l'administration, comme la société en son entier, est traversée par une véritable fièvre sécuritaire. Il en est résulté un régime de déclarations préalables, accompagné d'une panoplie aveugle qui frappe de mille interdits les activités vitales du scoutisme, et dont les plus marquantes : camps, randonnées, cuisines en plein air, feux, explorations, veillées ...

Cela fait un changement profond quand on pense qu'au début du scoutisme, les « chefs », conscients de leurs responsabilités, savaient prendre d'eux-mêmes toutes les précautions indispensables de sécurité. Ils bénéficiaient d'une confiance générale et en particulier de celle des parents. Voici, maintenant, que les responsables semblent être considérés comme des « administrés » par une administration qui paraît se croire chargée de prévenir toutes les erreurs et les faiblesses possibles. A la décharge des fonctionnaires et des élus, il faut bien comprendre que ceux-ci, sous l'emprise de cette frénésie sécuritaire, n'osent pas réagir, malgré les absurdités qu'elle secrète.

Il résulte de tout cela, pour les organisations scouts, un fonctionnement beaucoup plus coûteux, notamment pour ce qui concerne l'usage de leurs bâtiments car ils doivent répondre aux dictats sans cesse renouvelés des commissions de sécurité, tandis que les moyens financiers deviennent de plus en plus précaires à une époque où les gouvernements sont amenés à réduire les subventions par mesure d'économie.

Le pays, dans sa généralité n'a pas réalisé combien, ces dernières décennies, le développement du scoutisme a été freiné par l'évolution de la société à l'opposé de ses principes et de ses valeurs.

B - Laïcité

En 1947, la querelle scolaire avait repris, et divisait les français. Les EDF ne pouvaient se situer que dans le camp de la laïcité. Il nous paraît important d'indiquer, dans le détail, le degré **d'attachement du Mouvement à l'ensemble des organisations laïques.**

Le Commissaire général s'en explique dans son rapport moral de 1947 : *« Et tout d'abord à quels garçons devons-nous nous adresser ? A ceux des familles et des écoles laïques. C'est notre secteur, mais nous n'allons pas seulement de ce côté par besoin de clientèle. Nous croyons que pour nous, comme l'école publique, la mission s'impose d'unir tous les garçons de France que, par ailleurs, on cherche à cloîtrer ou à fanatiser. Il est nationalement et humainement dangereux que les enfants et les jeunes soient cantonnés selon leur croyance et soigneusement abrités de la pensée des autres. »*

Il convient de rappeler que les EDF étaient attaqués violemment, aussi bien par les « cléricaux » que par des membres du mouvement communiste des Vaillants et Vaillantes.

Et le commissaire général s'exprime ainsi : *« Il est naturel que nous nous rapprochions des œuvres laïques et de la Ligue de l'Enseignement qui les rassemble. Nous espérons voir aboutir cette année les pourparlers en vue de notre adhésion à la Ligue de l'Enseignement. »*

Cette adhésion a eu lieu en 1948, et le commissaire général en explique la nature et la portée dans son rapport moral de la même année : *« Cette adhésion s'est imposée, tout naturellement, car, depuis longtemps nous entretenions une relation confiante dans presque toutes les localités. Organiquement, la liaison se situe sur deux plans : à l'échelon national avec tous les services de la Ligue, à l'échelon départemental avec la Fédération départementale des œuvres laïques... La Ligue a toujours respecté l'indépendance des organisations adhérentes. Les Eclaireurs de France n'ont pas à redouter une subordination qui serait contraire à l'espoir et à la lettre de notre accord, et ils doivent rechercher toutes les occasions d'une collaboration qui s'impose et qui doit être fructueuse. »*

« Le Chef » (bulletin officiel des EDF) a publié, en janvier 1949, la définition de la laïcité adoptée par les états généraux de la France laïque réunis à Paris le 18 juillet 1948. Cette définition développe trois principes : La liberté de penser, le respect des vérités scientifiques démontrées, la fraternité.

Dans les numéros de la fin de 1949 du même bulletin, sont insérés dans leur intégralité les « motions de défense de l'école publique » votées par le congrès du Syndicat national des instituteurs réuni au mois de juillet précédent.

Lors du vote de la loi Barangé, instituant l'aide de l'Etat à l'enseignement libre, les EDF tinrent à manifester, avec éclat, leur désapprobation.

C - Des objectifs civiques très explicités

La nouvelle rédaction de l'article 1 des statuts obligeait les E.D.F. à ne rester ni indifférents, ni muets, devant le monde qui, après avoir connu le fascisme et l'hitlérisme, cherchait, en suivant des voies diverses et même opposées, à instaurer la justice et la paix.

Dans le chapitre spécial consacré à l'Outre-mer, on a pu distinguer comment les E.D.F. se sont efforcés de **conformer leurs actes à un esprit anticolonialiste**.

Les finalités civiques et sociales des E.D.F. ayant été définies, de plus en plus nombreux, surtout les aînés, furent ceux qui manifestèrent le désir qu'elles fussent explicitées dans les revues de l'association. Aussi le comité directeur estima-t-il nécessaire de fixer la marche à suivre dans un domaine aussi délicat, et après un long débat, parvint à approuver les conclusions suivantes sur les objectifs civiques :

- *L'instauration d'une meilleure compréhension et d'une collaboration plus efficace entre les peuples et la lutte contre la guerre ;*
- *l'octroi aux peuples sous mandat, protectorat ou régime colonial, de l'indépendance politique, économique et sociale, sans lesquelles il ne peut y avoir d'association librement consentie avec la France et les Français ;*

- la libération des travailleurs de toute forme d'exploitation, leur accès à un standard de vie décent et à des conditions de travail plus humaines, à une participation plus réelle à la gestion de l'entreprise ;

- l'accès de tous à une formation plus humaine, morale et civique, et à la culture dégagée de toute orientation partisane ;

- le développement et l'équipement convenables de l'école publique ouverte à tous, garante de paix sociale et religieuse ».

Ces informations ne constitueront jamais un moyen de mettre l'Association à la remorque ou au service d'un parti. Elles ne seront pas données dans un esprit sectaire qui diviserait aussitôt le Mouvement en fractions antagonistes.

CHAPITRE 11

En 1964, le Mouvement achève sa mutation démocratique, et, officialisant la mixité, devient : « Les Eclaireuses, Eclaireurs de France »

(E.D.F. + Eclaireurs Français + section neutre de la F.F.E. = **E.E.D.F**)

A - Une mixité paritairement vécue a été adoptée

Vers 1947-1948, les Eclaireurs de France amorcent une autre évolution. L'Association autorise des expériences d'activités mixtes entre les clans routiers (garçons de 16 ans et plus) et des équipes « aînées » de la Section neutre de la fédération française des Eclaireuses, en vue de mettre au point une **pédagogie de la « mixité »** qui s'exprimera par le terme de **« coéducation »**.

Bien que ces premières expériences aient été positives, la fusion officielle de la section neutre de la fédération française des Eclaireuses avec les Eclaireurs de France, proposée en 1949, n'a pu aboutir par suite de la difficulté à la fois avec le scoutisme international masculin et avec les associations féminines qui ont craint une mainmise du mouvement masculin. Il a fallu attendre 1964 pour que ce projet de fusion qui exigeait une évolution des esprits, trouve son aboutissement avec la création de l'association des **Eclaireuses, Eclaireurs de France (E.E.D.F.)**, mouvement de **scoutisme laïque de coéducation** dont l'emblème unit l'arc et le trèfle.

Cette mixité responsable contient en elle, comme une évidence, la reconnaissance de l'égalité des sexes. Il n'y a aucune prééminence masculine.

N.B. : Dans la même période, les responsables nationaux des Eclaireurs de France ont beaucoup œuvré pour faire évoluer les positions défavorables du scoutisme mondial à l'encontre de la coéducation. Pourtant, bien plus tard, les autres associations françaises de scoutisme seront amenées à adopter, elles aussi, la mixité.

N.B. : Notons que l'adoption de la « coéducation » par les EEDF a précédé l'introduction de la mixité dans l'Education nationale (pour l'Enseignement secondaire).

B - Une démocratie parfaitement vécue est mise en place

L'Association a été la première, dans le scoutisme français, à se prémunir contre un scoutisme trop codifié, trop uniformisé qui risquait de le scléroser.

Les soucis de modernité se sont traduits par l'abandon de l'usage de l'uniforme traditionnel, pour ne garder, obligatoire que le foulard, et par un changement radical de vocabulaire, ainsi que par l'évolution de la pédagogie (thèmes, programme et outils) appropriée à chaque tranche d'âge.

Partant du principe que sa mission essentielle est de former des hommes et des femmes de caractère, des êtres libres, l'Association a affirmé la nécessité d'une première évolution, en donnant plus de responsabilité au jeune, et a mis l'accent sur l'indispensable apprentissage de

la **démocratie**. Les unités ont été appelées à constituer des « sociétés de jeunes » où la démocratie doit, non seulement s'enseigner, mais surtout, se vivre.

Cela conduit, dès lors, à une nouvelle conception du « chef » devenu « responsable ».

Quant à la démocratie, inscrite dans les statuts, elle est incontestablement entrée dans les mœurs de fonctionnement des EEDF. Cela a été même poussé à l'extrême. Par exemple, les statuts disposent que le comité directeur est composé de 18 membres (9 féminins et 9 masculins) éligibles parmi les membres actifs de l'Association âgés d'au moins 16 ans. Mais il est spécifié que le Comité ne peut en aucun cas comprendre plus de 9 membres mineurs, et que son bureau doit être élu au scrutin secret parmi les membres majeurs.

Il en est de même à tous les niveaux : groupe local, région, pour l'élection des responsables. Il est particulièrement remarquable de voir combien on veille à ce que l'électeur reçoive à l'avance, les informations indispensables, et combien les jeunes sont respectueux de la discipline des séances.

N.B. : Dès lors, l'association Eclaireuses Eclaireurs de France peut prétendre constituer un vrai Mouvement de jeunes. Il est « mouvement » dans son aptitude d'évolution d'une part, et dans sa capacité de promouvoir des idées, d'autre part. En outre, ses statuts donnent le pouvoir aux jeunes.

Un fonctionnement démocratique poussé à l'extrême était mis en place en même temps que la coéducation, tandis que la société française était traversée par les secousses d'une remise en cause générale, marquée notamment par les événements de 1968. Dans ces conditions difficiles et cette atmosphère fiévreuse, la réflexion indispensable n'a pu se faire sans provoquer des débats passionnés. Des conceptions différentes se sont affrontées, conduisant à un examen général des principes et de la façon d'être des Eclaireuses Eclaireurs de France. L'Association a ainsi connu des années très difficiles entre 1971 et 1977.

Après une trop longue période de flottement, la cohésion s'est refaite sur la confirmation des valeurs fondamentales du Mouvement.

Dans les années 80 et 90, face aux grands problèmes de la société, les Eclaireuses Eclaireurs de France sont repartis de l'avant, en « Eclaireurs »

Substituée à la Loi, « la Règle d'Or » prône cinq valeurs citoyennes :

Laïcité, Coéducation, Démocratie, Solidarité, Eco-citoyenneté.

Après avoir ouvert le scoutisme aux petits de 6 à 8 ans : « les LUTINS », le Mouvement opère une véritable mutation :

Il substitue à la Promesse : la notion d'engagement, et à la Loi, la « **Règle d'Or** » ci-après :

« Nous,

Les Eclaireuses et Eclaireurs, partageons la même Règle d'Or :

- Nos copains sont tous différents et nous les respectons quels que soient leur origine, leur religion, leur handicap, **nous vivons la laïcité ;**

- Nous apprenons à vivre ensemble, filles et garçons : **nous vivons la coéducation ;**

- Nous écoutons les autres, nous donnons notre avis, nous décidons ensemble et prenons des responsabilités : **nous vivons la démocratie ;**

- Nous partons à la découverte du monde proche ou lointain pour agir suivant nos moyens : **nous vivons la solidarité ;**

- Nous voulons prendre soin de la Terre et vivre en harmonie avec la nature : **c'est l'écocitoyenneté ;**

C'est ainsi que nous vivons notre scoutisme ! »

Chapitre 12

Aujourd'hui le Mouvement peut revendiquer d'être une « Ecole de citoyenneté » formant des citoyens actifs et engagés.

C'est parce que l'association EEDF s'est imposé un régime de fonctionnement démocratique total, qu'elle peut revendiquer cette spécificité.

L'article 1.3 des statuts de l'association affiche clairement cet objectif nouveau, en stipulant : *« L'association vise à **former des citoyens** qui connaissent et aiment leur pays, qui sont conscients des problèmes sociaux et attachés à les résoudre ».*

Cela a été confirmé à l'occasion du Plan d'orientation 1994/1998 où il est écrit, d'une part : *« Aider les enfants et les jeunes à être libres, ouverts et fraternels, **sachant maîtriser une vie collective respectueuse d'autrui**, c'est l'une de nos raisons d'être »* ; et d'autre part : *« Si chaque enfant, chaque adolescent peut acquérir avec nous les attitudes et comportements qui lui permettent de gouverner sa vie en toute indépendance, dans le respect des valeurs fondées sur la solidarité et l'ouverture, nous aurons atteint l'un de nos buts. »*

Il apparaît, ainsi, que, sans abandonner l'éthique de la progression morale individuelle, propre à tout le scoutisme, le Mouvement de scoutisme laïque a voulu donner, en plus, à ses adhérents une formation particulièrement tournée vers les problèmes de la société.

A - Les notions à acquérir

A cette fin, l'association veut apprendre aux filles et aux garçons que pour être un citoyen, il faut avoir, tout à la fois :

- Une connaissance des droits et des devoirs,
- Le souci d'une répartition des responsabilités, prévue et concise,
- La volonté d'une formation permettant échange, écoute,
- Une volonté de communication, de travail en commun,
- Le sentiment de la nécessité de rendre compte,
- Un souci d'acquisition de compétences et de progression de savoir,
- L'exigence d'un processus de prise de décision compris par tous,
- Le respect des minorités et des majorités, par l'acceptation de relations, égalitaires, fondées sur le respect de chacun tel qu'il veut être et tel qu'il est.

B - Pédagogie préconisée

Mais comment l'association veut-elle atteindre cet objectif ?

a) En jouant le jeu d'être citoyen dans l'association.

Le Mouvement, école de démocratie, vise à former des citoyens actifs et engagés, citoyen que chaque enfant, chaque jeune est déjà au sein des Eclaireuses Eclaireurs de France. Le choix d'un fonctionnement démocratique, expérience de vie sociale, implique en particulier, la pratique des conseils et de la vie en équipe.

b) L'apprentissage de la citoyenneté doit être progressif.

A partir du plus jeune âge, la citoyenneté, des «Lutins» (6/9 ans) aux «aînés» (15/19 ans) ne se vit pas de la même façon. Si les principes qui guident l'éducation que veut donner l'association, sont les mêmes, l'approche de la citoyenneté doit être progressive. Par contre, le but final reste le même : former des citoyens actifs et engagés.

Par exemple, en ce qui concerne le rôle de chacun dans la vie de groupe, la progressivité sera réalisée ainsi :

On engagera :

- les Lutins (6/8 ans) à :
 - oser prendre la parole devant le groupe
 - écouter les autres
 - respecter la règle choisie ensemble.
- les louveteaux (8/11 ans) : savoir donner son avis
 - respecter le résultat d'un vote.
- les éclaireurs (11/15 ans) : formuler des propositions argumentées
 - analyser une situation pour progresser,
 - écouter et comprendre d'autres opinions.
- les aînés (15/19 ans) : assumer une responsabilité dans le clan,
 - s'impliquer, en dehors des EEDF,
 - se forger une opinion.

c) L'apprentissage de la citoyenneté s'acquiert à partir de trois éléments constitutifs de la vie de tout groupe : 1- leur règle de vie, 2- la tenue des « conseils », 3 - le projet ou l'entreprise et le bilan.

1- Leur règle de vie :

Les jeunes sont appelés à élaborer tous ensemble, en conseil, la règle de vie de leur groupe qui sera, pour eux, comme la loi pour les adultes et à laquelle ils se soumettront. Ils apprendront qu'elle doit découler d'une règle supérieure ; la règle d'Or de l'association

La règle de vie n'est efficace que si tous ont participé à son élaboration et à son vote.

La règle doit être concise et précise.

Elle peut évoluer avec les problèmes apparus.

La règle est écrite et visualisée pour que chacun puisse s'y référer.

2- La tenue des « conseils » :

Les jeunes apprendront :

- qu'il faut se réunir en «conseil» chaque fois qu'il faut construire un projet et y travailler, ou résoudre un problème ;
- qu'ils doivent, pour cela, se disposer pour que tout le monde puisse se voir ;
- qu'il faut un président et un secrétaire ;
- qu'il ne faut pas dépasser un certain temps de parole pour conserver l'attention de tous ;
- qu'un conseil doit être réuni sur un ordre du jour et des propositions.

N.B : Il ne faut pas confondre « conseil » et réunion d'information.

Le conseil n'est pas un lieu de mise au point entre responsables et enfants.

Il faut être clair sur l'espace de décision qu'on va donner aux enfants et aux jeunes.

3 - Le projet ou l'entreprise et le bilan :

Le projet

Progressivement, chaque jeune atteindra le stade du projet. Il sera amené à s'impliquer à tous les niveaux depuis le choix : la préparation, l'organisation, jusqu'à la réalisation et le bilan. Chaque fois que l'association propose aux enfants et aux jeunes de s'investir dans des projets, elle offre la possibilité de vivre des expériences riches et enrichissantes. Chaque enfant (ou petit groupe) décide de réaliser le projet de son choix. C'est l'occasion de donner une place aux envies ou talents de chacun, et de **privilégier l'individu par rapport au groupe**.

L'entreprise est un **projet collectif**. Il s'agit de motiver l'ensemble d'un groupe pour le réaliser en commun. Cette démarche doit privilégier la **cohésion du groupe**.

Notons que les unités d'éclaireurs et d'aînés sont amenées, souvent, à se forger des entreprises importantes, notamment comme activités de l'été, tels voyages à l'étranger (un tel projet, bien mené, où chacun participe à son élaboration et suit en entier sa réalisation) qui sont forcément très formatrices. D'autant plus qu'elles commandent pour leur financement, d'autres entreprises, comme une vente de muguet, etc.

Le bilan

Il est nécessaire d'associer les enfants et les jeunes régulièrement aux bilans des entreprises. C'est le moyen de vérifier que les activités correspondent bien aux attentes de chacun, mais c'est aussi une forme **d'implication des participants**. Le bilan doit donc privilégier l'expression de chacun et celle du groupe. C'est pourquoi, avant d'entamer une discussion collective, il est important que chacun puisse s'exprimer individuellement, devant le bilan visuel qui donne les premières impressions.

L'initiative

Elle ne sera jamais assez encouragée, surtout s'il s'agit de l'initiative d'un projet individuel. Pour sa réalisation, qui peut être très formatrice, il faut s'appliquer à ce qu'y soit apporté la même rigueur que pour une entreprise collective.

C - Le rôle des responsables est déterminant

C'est à eux d'organiser et de réguler le processus démocratique, tout en veillant à ce que chacun y trouve sa place. Dans le groupe, chaque responsable doit se comporter comme un citoyen à l'égal des jeunes, pour donner l'exemple. Au cours du « conseil », il demande la parole comme les éclaireurs.

Mais le rôle du responsable qui conduit pareil appareillage est toujours délicat et difficile. Parfois, pris lui-même au jeu, il lui faudra beaucoup de finesse et d'habileté pour éviter un résultat démobilisateur, ponctuel.

Le cas suivant m'a été raconté par une responsable qui avait fait imaginer une saynète très amusante par ses louveteaux. *« Au moment d'affecter les rôles entre eux, il parut « citoyen » de recourir aux votes ; mais les louveteaux, du fait de la jalousie, ont écarté le plus capable. Je n'ai pu rattraper cela qu'en imposant (sans vote) que le garçon écarté soit investi du rôle qui n'avait pas été prévu de « metteur en scène ». Heureusement que tout a été réussi, et que le succès a amené le groupe à reconnaître l'excellence de l'intéressé. »*

Le responsable peut, bien sûr, apporter un avis, donner un conseil en veillant à prendre bien en compte la parole de chacun des jeunes qui l'entourent. Cela exige de sa part beaucoup d'attention et de finesse.

En fin de compte, cette orientation nouvelle, « d'école de la citoyenneté » exige des responsables une formation accrue et bien adaptée.

D – Recours conseillé à d'autres moyens de formation à la citoyenneté

L'association encourage les jeunes à compléter leur apprentissage, en se portant candidats, soit pour devenir délégué de leurs camarades au conseil de classe, soit pour siéger au conseil municipal des Jeunes, etc.

J.P. Maillard, responsable régional aux EEDF, devenu maire, a été un des premiers à constituer un conseil municipal des Jeunes.

En résumé, pour les Eclaireuses Eclaireurs de France, **éduquer à la démocratie** c'est proposer une **organisation de vie** à laquelle **l'enfant**, dès le plus jeune âge, **est associé progressivement** dans le **cadre de relations égalitaires** (fondées sur l'acceptation de chacun tel qu'il est et tel qu'il veut être) **à vivre la solidarité et l'exigence, la possibilité de participer à l'élaboration, à la gestion et à la réalisation des entreprises communes, dans le respect des minorités et des majorités.**

E - Réflexions sur la méthode de formation

Il s'agit de se demander, dans ce chapitre, si la formation réalisée par les EEDF répond aux principes dégagés dans la première partie du mémoire, et spécialement aux recommandations des personnalités et des organismes préoccupés de pédagogie. Car les EEDF devraient tenir compte de toutes observations utiles lors de leurs bilans annuels.

La relation adulte/enfant ou formateur/enfant, essentielle en matière d'éducation, est bien facilitée chez les Eclaireurs. *« La distance culturelle de la jeunesse qui tourne parfois à la sécession, est un des défis de l'éducation et en particulier d'une éducation à la citoyenneté »* (Joël Roman).

Nous pensons qu'il s'agit d'habituer le jeune (cela vient naturellement), au fur et à mesure qu'il grandit, dans la société où il a adhéré, à jouer un rôle de plus en plus en responsabilités ; il y fera des erreurs et peut-être même y commettra des fautes. A l'intérieur de ce mouvement de jeunesse éducatif, elles ne seront jamais très dommageables. Mais cela lui donnera une expérience, le préparant à se comporter en citoyen efficace dans la société des adultes.

Il faut noter que le jeune, par son adhésion et surtout son engagement est devenu un « écolier » volontaire. Et ce volontariat est facteur de réussite. Il faut insister sur l'importance de « l'initiative » comme facteur de progrès dans l'apprentissage d'un jeune, pour devenir un « citoyen actif ». Les responsables formateurs ne sauraient trop encourager celui qui fait preuve d'initiative.

Les notions : comment les inculque-t-on aux jeunes ? Ce doit être la tâche des responsables formateurs et des périodiques (ex : l'équipée)

Evidemment, la formation des EEDF n'aborde pas les questions de la vie politique, économique et sociale sur lesquelles les futurs citoyens doivent être avertis. Par contre, l'école des EEDF à la citoyenneté est la seule à faire vivre aux jeunes la pratique de la vie de citoyen, dans une société entièrement démocratique.

En effet, nous avons vu qu'au titre de la pédagogie préconisée, les EEDF mettent l'accent sur le projet, l'entreprise et son bilan. Or, dans son ouvrage « Pédagogie, le devoir de résister » Philippe MEIRIEU met particulièrement l'accent sur ce qu'il appelle la pédagogie du projet où il développe les arguments suivants :

- le projet permet de se projeter dans l'avenir ;
- le projet nous amène à nous confronter à la résistance des choses ;
- le projet permet d'accéder à cette vérité fondatrice de toute vie collective : l'interdit autorisé ;
- le projet permet de découvrir une forme légitime d'autorité : la compétence ;
- le projet permet ainsi à chacun, progressivement de trouver sa place ;
- le projet permet d'apprendre à élaborer le « bien commun ».

A ces recommandations, Philippe MEIRIEU a apporté les commentaires suivants : « *C'est pourquoi l'aide aux projets est sans doute de la responsabilité essentielle des adultes, et cela aussi bien dans la famille, à l'école que dans la Cité. Et qu'on ne dise pas que l'éducation par le projet a échoué. Nous ne l'avons jamais vraiment essayée. Il est temps de s'y mettre. Et il est bien possible, alors que nous découvrons que la crise de l'autorité que nous traversons aujourd'hui est en réalité une chance : la chance de passer d'une conception théocratique ou mimétique de l'autorité à une conception démocratique – qui reste encore très largement à inventer.* »

Pour conclure notre jugement sur la méthode mise en œuvre par les Eclaireurs :

Notons d'abord qu'elle répond exactement à l'esprit de la formation préconisée par les deux grands organismes Internationaux (que nous avons vu au chapitre 2 de la Première partie).

Le **Conseil de l'Europe** a préconisé en avril 2006, les idées suivantes : « *L'apprenant est un partenaire actif du processus d'apprentissage, plutôt que le destinataire passif du savoir. Les méthodes choisies doivent offrir à l'apprenant, les moyens de penser, de faire et de réfléchir. Les méthodes comprennent : les recherches guidées, le jeu de rôle, le débat, la discussion de leur travail sur le projet.* »

...

On a pu lire dans le Manuel de l'Unesco sur l'éducation à la citoyenneté : « *Eduquer à la citoyenneté, c'est vouloir partager les idéaux de bien vivre ensemble, et cet exercice doit commencer dès le plus jeune âge. Etre éduqué, c'est se sentir responsable, c'est prendre part avec conviction aux débats d'une salle de cours, ou d'un amphithéâtre ; c'est respecter les*

adultes et leur obéir, dans l'exercice normal de leur fonction. C'est aussi avoir compris et retenu que les règles acceptées permettent la liberté de chacun. C'est en formant des individus complets sur tous les plans que le système éducatif pourra prétendre avoir rempli adéquatement son rôle. »

Notons enfin que la méthode (puisque le Mouvement fait partie de l'Education populaire) répond bien également, dans leur esprit, aux quatre piliers de l'Education, définis par M. BONNEFON dans son livre « *Penser l'Education populaire* ». Il a écrit : « *L'éducation, tout au long de la vie, est fondée sur quatre piliers : Apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble, apprendre à être* ».

Libres propos ... en guise de conclusion.

Oui, il ressort bien du dépouillement des études que nous avons effectuées, le constat d'un besoin général de compléments et de partenariats exprimé par tous les travaux valables en matière d'éducation à la citoyenneté.

Mais, nous devons à la vérité de reconnaître que le recours au scoutisme en général ou au scoutisme laïque en particulier n'a jamais été préconisé.

Pareil constat nous a profondément touchés, mais il nous a incités à réaliser ce Mémoire.

L'oubli du scoutisme en général provient, pour nous, du fait que la société actuelle de consommation, qui lui est absolument contraire, l'a totalement effacé des esprits dans l'opinion publique en général.

En ce qui concerne les Eclaireuses Eclaireurs de France, nous avons déjà constaté, amèrement, à l'occasion des manifestations organisées pour la célébration en 2007, du centenaire de la création du Scoutisme, que le scoutisme laïque était passé totalement inaperçu dans la presse. La raison en est que dans le grand public, on pense que le scoutisme est uniquement confessionnel, étant donné l'importante supériorité numérique des Scouts et Guides de France, de confession catholique.

Aussi, pour le scoutisme laïque, profitant qu'en 2011, ce sera le centenaire de sa fondation, il nous a semblé opportun de signaler en priorité son existence aux personnalités qui, s'intéressant à la citoyenneté, sont les plus proches de ses valeurs.

Ce Mouvement qui n'a plus les antennes et le rayonnement qu'il avait avant et juste après la Guerre, est aujourd'hui fort diminué et discret, mais, il faut bien réaliser qu'il n'a pas choisi une existence et un fonctionnement faciles, en s'imposant d'être mixte et entièrement démocratique, et en gardant sa volonté farouche d'indépendance.

C'est parce que le scoutisme laïque a voulu délibérément faire de tels efforts qu'il a besoin de la solidarité de tous les militants laïques, et du soutien résolu de tous les républicains, souhaitant pour la France des citoyens actifs et engagés.

Trans - en - Provence, le 31 mars 2010
Maurice Déjean – Annie Roux-Déjean.